

Retour sur les consultations sur le droit à l'alimentation

2023



Rapport rédigé par Myriam Durocher, PhD, chercheuse en sciences sociales. Une version interne de ce rapport a été soumise au comité Droit à l'alimentation du RCCQ pour la suite de ses travaux.

Cette version révisée est destinée à une diffusion publique.

Données compilées par Myriam Durocher et récoltées en collaboration avec Mélanie Cassandre Lamoureux

Merci aux participantes et participants de même qu'aux organisatrices et organisateurs des consultations qui ont donné lieu à rapport.

Merci à Mélanie Cassandre Lamoureux avec qui la collecte des données a été faite et avec qui les premiers jalons de l'analyse ont été discutés. Merci également à Jocelyne Gamache pour ses commentaires. Merci finalement à Mélanie Cassandre Lamoureux et à Georges April pour la relecture.

Table des matières

Introduction.....	4
Disponibilité et stabilité.....	7
Distribution.....	7
Coordination et vision systémique.....	9
Infrastructures.....	11
Aménagement urbain et aménagement du territoire.....	13
Conditions de travail dans le système alimentaire (partie 1).....	14
Dynamiques de pouvoir dans un système capitaliste.....	16
Choisir de tendre vers l'autonomie alimentaire collective.....	17
Financement.....	19
Thèmes émergents pour la composante Disponibilité et stabilité.....	20
Accessibilité.....	21
Freins économiques.....	21
Vitalité de l'offre alimentaire sur le territoire.....	24
Mobilité.....	26
Savoirs, compétences et accès à l'information.....	29
Services communautaires.....	30
Temps.....	32
Santé mentale.....	32
Accès aux aliments répondant à des besoins particuliers.....	33
Accès aux ressources pour faire soi-même.....	33
Alimentation en contexte institutionnel.....	34
Durabilité.....	36
Changement de paradigme.....	36
Développer et soutenir des pratiques et des systèmes alimentaires durables.....	37
Réglementations.....	39
Gaspillage.....	41
Conditions de travail dans le système alimentaire (partie 2).....	43
Changements climatiques.....	44
Eau.....	45
Impact des activités humaines sur les écosystèmes.....	46
Adéquation.....	48
Une alimentation adéquate selon les participantes et les participants.....	48
Particularités et observations intéressantes en lien avec la composante Adéquation.....	50
Les freins à l'accès à une alimentation adéquate.....	51
Conclusion.....	53
Annexe 1.....	54
Quelques précisions méthodologiques.....	54
La collecte.....	54
Les limites de la démarche.....	54

Introduction

Ce rapport présente les résultats de l'analyse des données récoltées pendant une série de consultations menée par le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) de janvier à mai 2023. Cette série de consultations s'inscrivait dans la continuité des travaux de son comité Droit à l'alimentation (DA) dont le mandat est de travailler au développement d'un projet de loi-cadre sur le droit à l'alimentation tel que défini par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Au total, vingt-trois consultations, coanimées par Mélanie Cassandre Lamoureux (RCCQ) et la chercheuse autrice de ce rapport, Myriam Durocher, se sont tenues dans seize régions du Québec¹. Cela représente environ trois cent quatre-vingt-dix personnes consultées².

Les consultations avaient un triple objectif³.

- **Inform**er les participantes et participants de ce qu'est le droit à l'alimentation et de la façon dont il se décline en composantes particulières (voir ci-dessous pour un descriptif des composantes).
- **Consul**ter les participantes et participants afin de connaître les enjeux qui les préoccupent de même que leur expérience vécue et/ou les observations faites (p. ex., dans leur milieu de travail et leur région) en lien avec ces composantes.
- **Mobil**iser et générer de l'enthousiasme pour la démarche et pour le projet de loi-cadre sur le droit à l'alimentation.

Ce rapport présente l'analyse thématique des propos récoltés pendant les consultations. L'analyse thématique a permis de regrouper les propos entendus autour de thèmes qui caractérisent la réalité vécue ou observée en lien avec le droit à l'alimentation et ses composantes, et partagée par les participantes et participants dans le contexte des consultations. L'analyse s'est faite par composante, c'est-à-dire que des thèmes caractérisant le

¹ Voici la liste des endroits, par région, où ont eu lieu les consultations : Bas-Saint-Laurent (Rivière-du-Loup et Rimouski), Saguenay-Lac-Saint-Jean (Chicoutimi), Capitale-Nationale (Pont-Rouge), Mauricie (Trois-Rivières), Estrie (Sherbrooke), Montréal (Plateau Mont-Royal, Pointe-Saint-Charles, Bordeaux-Cartierville), Outaouais (Gatineau), Côte-Nord (Godbout), Nord-du-Québec (Chibougamau), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Ste-Anne-des-Monts, Cap-aux-Meules (deux fois), Paspébiac, New Carlisle), Chaudière-Appalaches (Lévis), Laval (en ligne), Laurentides (en ligne), Montérégie (Boucherville), Centre-du-Québec (Drummondville), Lanaudière (Manawan). À noter : la région de l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas pu être consultée. La consultation tenue dans la région de Lanaudière s'est faite à Manawan, une réserve autochtone située sur le territoire de cette région. Le comité n'a pas eu l'occasion de faire une autre consultation dans la région de Lanaudière, hors réserve.

² Ce chiffre est approximatif puisque les calculs ont été faits manuellement par les deux coanimatrices présentes à chacune des consultations, pendant l'animation. Le nombre de participantes et participants variait régulièrement pendant la durée même des consultations; certaines personnes partaient pendant celles-ci, d'autres s'y joignaient en retard.

³ Les consultations ont été développées par Georges April, Jocelyne Gamache et Myriam Durocher. Elles ont été légèrement ajustées ou adaptées en cours de route par les deux coanimatrices, Mélanie Cassandre Lamoureux et Myriam Durocher, en fonction des publics ou des défis rencontrés.

mieux les différents enjeux évoqués par les participantes et participants ont été identifiés pour chacune des composantes, suivant une approche inductive⁴.

Il est important de rappeler que l'objectif d'analyse était d'offrir un aperçu des enjeux qui préoccupent ou que rencontrent les gens en lien avec le droit à l'alimentation et ses composantes; **il ne s'agissait pas de brosser un portrait régional des enjeux relatifs au droit à l'alimentation et à ses composantes**, ce qui aurait nécessité une tout autre méthode de collecte et d'analyse des données. Il n'en demeure pas moins que les propos entendus et leur analyse a permis de mettre en lumière certaines particularités régionales dans certaines régions; celles-ci sont identifiées au fur et à mesure de la présentation des thèmes.

Les composantes du droit à l'alimentation ont été définies ainsi dans le contexte des consultations :

Disponibilité et stabilité (des approvisionnements)

Nécessité en toutes circonstances :

- de pouvoir tirer directement son alimentation de la **terre** ou d'autres ressources naturelles permettant une production autonome ou collective.
- de disposer de **systèmes, d'infrastructures** et de **ressources humaines** permettant la production et la transformation qui sont situés le plus près possible des personnes.
- de disposer de **systèmes alimentaires** capables d'acheminer les aliments du lieu de production à l'endroit où ils sont requis.
- d'assurer la **constance de l'approvisionnement**, la **production**, la **transformation** et la **distribution** des aliments.

Accessibilité (aux aliments)

Assurance :

- d'un accès **physique, géographique** et **économique** à la nourriture.
- d'un accès aux moyens de **produire**, de **transformer**, de **cuisiner** et de **conserver** des aliments.

Durabilité (des systèmes alimentaires)

Assurance que les **générations actuelles et futures** pourront accéder à l'alimentation dans le respect de l'environnement et de la biodiversité, incluant les humains.

Adéquation (caractère adéquat des aliments)

Assurance que l'alimentation répond :

- aux **besoins biologiques**.
- aux **valeurs** des personnes.
- à des dimensions **sociales, culturelles, affectives, spirituelles** et **environnementales**.
- à la nécessité **d'être exempté de substances toxiques**.

⁴ Pour plus de détails sur la méthodologie mobilisée, consulter l'annexe 1 insérée à la fin de ce rapport.

Les prochaines sections du rapport présentent les thèmes identifiés pour chacune des composantes. Dans chacune des sections, à l'exception de la composante **Adéquation**, on trouvera :

Le nom de la composante

Les thèmes relatifs à cette composante

Une description générale du thème

- Une liste recensant des enjeux, des revendications ou des propositions qui ont été formulés par les participantes et participants en lien avec ce thème.
 - o Parfois, des précisions ou des particularités en lien avec les enjeux, les revendications ou les propositions sont ajoutées.

La composante **Adéquation** ayant été travaillée différemment des autres dans le contexte des consultations, l'analyse est elle aussi différente. Se référer directement à cette section pour plus de détails.

On constatera à la lecture du rapport que plusieurs extraits de notes ont été intégrés. Ces extraits se trouvent entre guillemets et sont généralement suivis, entre parenthèses, du lieu où l'énoncé fut entendu. Étant donné la méthode de collecte des données, il ne s'agit pas de citations formulées mot pour mot par les participantes et participants; il s'agit plutôt d'extraits des notes résumées des discussions, colligées par Mélanie Cassandre Lamoureux et Myriam Durocher pendant les consultations. Il faut toutefois faire attention : **ce n'est pas parce qu'un extrait tiré d'une consultation en particulier est intégré que cela signifie qu'il s'agit d'une particularité régionale**. Lorsqu'il est question d'une particularité régionale, cela est mentionné explicitement dans le rapport, généralement dans une section dédiée à la fin de chaque thème. Ces extraits sont intégrés au rapport pour deux raisons : ils permettent d'avoir une idée plus concrète du type d'enjeux partagé par les participantes et participants et ils permettent de concrétiser davantage les thèmes et les enjeux décrits, qui sont souvent un peu abstraits et génériques.

Disponibilité et stabilité

Distribution

Ce thème regroupe les discussions entourant les problèmes relevés en lien avec la distribution des produits et/ou la stabilité de leur approvisionnement dans les points de distribution.

- La distribution des aliments produits localement est un enjeu qui est revenu régulièrement, tant pour des questions d'accès pour les consommateurs et consommatrices que pour les défis rencontrés par les producteurs et productrices de la région. Voici certains des enjeux évoqués en lien avec cela.
 - o Les petits producteurs et petites productrices manquent de ressources (argent, temps, main-d'œuvre, infrastructures, équipements) pour faire une distribution étendue. Le manque de ressources humaines et matérielles pour être en mesure de faire une distribution plus rapprochée des consommateurs et consommatrices a été régulièrement déploré. Par exemple, « Ce serait bien qu'il y ait un réseau de distribution plus structuré et partagé parce qu'en ce moment, ça semble être chacun pour soi, ce qui rend le tout difficile pour les petits producteurs et petites productrices » (Pont-Rouge, Capitale-Nationale).
 - o Les marchés publics comme espaces de distribution des produits locaux représentent des options intéressantes, mais plusieurs ont déploré les coûts élevés des produits qui y sont vendus. À plusieurs reprises, des participantes et participants ont exprimé avoir l'impression que les marchés publics semblent surtout avoir une visée touristique puisqu'ils n'offrent pas un réel espace de distribution ou un point d'approvisionnement en produits locaux. Les coûts importants que doivent déboursier les producteurs et productrices pour y occuper un kiosque ont aussi été régulièrement mentionnés.
 - o On a parlé régulièrement de l'enjeu des quotas de produits locaux dans les épiceries - certaines bannières n'accueillent qu'une petite quantité de ces produits dans leurs épiceries.
 - o À plusieurs reprises, on a mentionné des initiatives existantes, comme les camions mobiles, qui sont des options intéressantes mais dont les coûts sont difficiles à absorber par les petits producteurs et petites productrices.
- Les participantes et participants ont exprimé beaucoup de frustration par rapport aux aberrations actuelles dans la distribution et la circulation des aliments. L'exemple répété à maintes reprises le long de la côte sud longeant le fleuve Saint-Laurent est celui de la quantité de produits tirés du fleuve exportés par rapport à la quantité de produits de la mer importés pour la consommation domestique : « C'est aberrant qu'on exporte quatre-vingts pour cent de nos produits de la pêche et qu'on en importe aussi le même nombre. Il faudrait une meilleure réglementation pour gérer et équilibrer ça. La priorité devrait être de nourrir la population à partir des ressources locales. Les producteurs et productrices préfèrent vendre à de gros clients internationaux que de distribuer à plusieurs marchands d'ici. C'est plus profitable pour eux. » (Rivière-du-Loup, Bas-Saint-Laurent).

- Dans les régions plus éloignées, en lien avec la distribution des produits qui se fait sur d'immenses distances, on a parlé régulièrement des problèmes de mûrissement des aliments : on rencontre souvent des aliments frais qui sont périmés ou sur le point de l'être dans les épiceries ou bien des aliments dont le mûrissement est inadéquat ayant gelés ou été conservés à des températures trop basses, pendant trop longtemps, lors de la transportation.
 - o Une idée intéressante par rapport à ces enjeux de distribution a été soulevée à Paspébiac, en Gaspésie : « Pourquoi les bateaux n'arrêteraient pas à Gaspé ou le long de la côte gaspésienne pour déposer des aliments plutôt que d'aller dans les grands centres comme Montréal et Québec alors qu'ils passent devant? » Quelqu'un a mentionné que, les quais fédéraux n'étant pas bien entretenus par le gouvernement fédéral, les paquebots ne sont plus en mesure d'y accoster.
- Les participantes et participants ont observé que la stabilité des approvisionnements fluctue de plus en plus (surtout depuis la pandémie). De façon générale, partout, on a parlé du constat de plus en plus fréquent d'étagères vides dans les commerces, surtout pour les produits en solde.
 - o Les régions éloignées semblent plus touchées par les problèmes de stabilité des approvisionnements parce qu'elles ont, de façon générale, une moins grande offre et moins d'espaces d'entreposage. Sur la Côte-Nord, on a dit observer des tablettes fréquemment vides dans les épiceries, surtout pendant différentes périodes comme la saison de la chasse. Aux Îles-de-la-Madeleine, on a parlé des tablettes vides l'été, lors de la saison touristique.
 - o On a exprimé beaucoup d'inquiétudes par rapport aux problèmes d'approvisionnement observés dans les dernières années (en lien avec la pandémie, la guerre, les problèmes de chaînes de production et de distribution à l'international, les conséquences des changements climatiques) et on s'inquiète du futur, ce qui mène au souhait de développer davantage les circuits courts.
 - o Le manque de stabilité des approvisionnements a aussi été observé par les banques alimentaires – cet enjeu sera abordé plus en profondeur dans la composante **Accessibilité**, sous le thème **Services communautaires**.
- De petites épiceries ou de petits organismes ont avoué avoir parfois de la difficulté à répondre aux quotas minimums imposés par les distributeurs et ne peuvent donc pas passer de commandes auprès de ceux-ci. Ces petits organismes ne peuvent parfois pas se permettre de passer des commandes en gros parce qu'ils n'ont pas les fonds disponibles ou l'espace d'entreposage requis pour accueillir des stocks en grosses quantités. Cette limitation peut donc avoir des impacts sur les produits qu'ils peuvent recevoir et, donc, redistribuer.

Observation intéressante

- Il y a eu beaucoup de chevauchement entre ce thème et des enjeux d'accessibilité : on a beaucoup parlé de la difficulté pour les consommateurs et consommatrices

d'accéder aux produits locaux parce qu'il est nécessaire de se déplacer à un lieu spécifique pour y avoir accès (p. ex., à un point de chute particulier ou directement à la ferme, ce qui n'est pas accessible à tout le monde) ou parce que les prix sont trop élevés. Voir la composante **Accessibilité** pour plus d'information à ce sujet.

Particularités régionales

- La logique transfrontalière affecte la distribution des produits à Gatineau en Outaouais; les participantes et participants nous ont raconté comment plusieurs producteurs et productrices choisissent de traverser la frontière pour aller vendre leurs produits en Ontario étant donné le plus grand bassin de potentiels consommateurs et consommatrices.
- Les régions plus éloignées (Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) sont celles où nous avons entendu le plus parler des enjeux de mûrissement des produits frais puisque les produits parcourent de plus longues distances, passant d'abord par les grands centres urbains (Montréal, par exemple) avant d'être redistribués dans les régions. Ces aliments passent plus de temps en transit, dans des espaces de conservation ou d'entreposage en attendant leur livraison (selon ce que nous ont partagé les participantes et participants).
- Les Îles-de-la-Madeleine sont approvisionnées par bateau, ce qui a un impact sur la stabilité des approvisionnements et la disponibilité des produits : « Les stocks sont souvent insuffisants dans les épicerie, ce qui fait en sorte qu'on en vient à être à court de produits; c'est un enjeu d'approvisionnement, mais aussi d'accessibilité. Les gens savent quand les bateaux arrivent avec les marchandises et vont à l'épicerie en fonction de ces arrivages pour être certains d'avoir accès aux produits. »

Coordination et vision systémique

Ce thème réfère au manque de liens et d'échanges entre les différents acteurs du système alimentaire ce qui, d'une part, nuit parfois à la coordination des initiatives et au partage des ressources et, d'autre part, ne permet pas une vision d'ensemble et une cohérence dans le développement des initiatives. Plusieurs raisons ont été évoquées expliquant ce manque de coordination et de vision systémique : vaste territoire, manque de ressources (humaines et monétaires) nécessaires, manque de concertations significatives. Les participantes et participants ont exprimé à plusieurs reprises, directement ou indirectement, le souhait d'une meilleure coordination des ressources ou d'une meilleure vision systémique pour plusieurs raisons : assurer un meilleur support aux petits producteurs et petites productrices, une meilleure utilisation et un meilleur partage des ressources par les groupes communautaires ainsi qu'une meilleure vision d'ensemble et de coordination de la production ainsi que de la distribution sur le territoire.

Parmi les enjeux relevés en lien avec ce manque de coordination et de vision systémique, notons ceux présentés ci-dessous.

- Les participantes et participants de différents milieux ont exprimé, à de nombreuses reprises, la volonté d'une plus grande mutualisation des ressources, tout en relevant les défis que posent une telle mutualisation.

- o Par exemple, on a évoqué la difficile mutualisation des ressources entre les petits producteurs et petites productrices : parmi les obstacles nommés, notons le manque de temps, le manque de ressources (main-d'œuvre) et les problèmes d'assurances liés au partage de machinerie.
- o Les défis de la mutualisation des ressources ont aussi été évoqués par les acteurs du milieu communautaire. C'est une stratégie que plusieurs souhaitent, mais qui est difficile à réaliser à cause du manque de ressources (argent, main d'œuvre, temps), d'infrastructures et d'espaces pour favoriser le partage et la circulation des denrées (p. ex., espaces d'entreposage et de transformation des denrées, espaces de réfrigération) - voir le thème **Infrastructures** ci-dessous. Certains groupes ont aussi exprimé que le manque de financement rend parfois la mutualisation difficile puisque les groupes se retrouvent en compétition pour les ressources et les sources de financement.
- À plusieurs reprises, on nous a partagé l'impression qu'il y a un manque de coordination et de communication entre les différentes instances gouvernementales ainsi qu'entre ces instances et les groupes sur le terrain. Par exemple, aux Îles-de-la-Madeleine : « On a l'impression que les différentes instances décisionnelles ne se parlent pas : le MAPAQ, les ministères, les municipalités. Les décisions, les initiatives, on a l'impression que ça se fait en silo et on aimerait davantage de communication pour qu'il y ait plus de cohérence. »
 - o Ailleurs, dans le Bas-Saint-Laurent, on nous a mentionné qu'il y a, à l'opposé, trop de concertations épuisant les ressources. Malgré cela, les participantes et participants ont l'impression que les décisions sont prises en silo et qu'il y a tout de même un manque de vision systémique et de coordination.
- À plusieurs endroits, on a fait le constat qu'il y a un manque de vision systémique qui permettrait de développer les systèmes alimentaires des territoires. Par exemple, à Godbout, sur la Côte-Nord : « Il y a plusieurs petites initiatives de production locale qui existent et qui émergent, mais c'est difficile de les maintenir dans le temps. Il faudrait qu'il y ait un support financier et matériel plus grand, pour faire en sorte que ces initiatives survivent ». Quelqu'un a mentionné que, puisque la population sur le territoire n'est pas assez nombreuse, il n'y a pas une demande suffisante. En changeant sa perspective, dans le contexte du droit à l'alimentation, il s'agit d'un besoin essentiel peu importe la taille de la population, alors il faut mieux soutenir ces initiatives. D'ailleurs, ces initiatives-là sont individuelles (parfois collectives), mais c'est vraiment aléatoire. Ce ne sont pas des initiatives qui proviennent d'une concertation, d'une vision globale ou d'une orchestration des services nécessaires sur le territoire. À plusieurs endroits, on a mentionné qu'il serait utile de nommer une personne-ressource dont le mandat serait de favoriser les collaborations et d'offrir une vision systémique. À Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, par exemple, on a proposé que le gouvernement provincial finance un agent ou une agente dont le travail serait de s'occuper du système alimentaire pour améliorer les enjeux sur le territoire. Dans certaines régions et MRC, on nous a parlé des avantages d'une personne-ressource existante (p. ex., dans la MRC Les Moulins, dans les

Laurentides et dans Chaudière-Appalaches, bien que le financement pour le poste soit incertain).

- o Une autre proposition intéressante : à Pont-Rouge, dans la Capitale-Nationale, on a proposé de créer une « régie qui pourrait assurer une gestion, une vision plus systématisée de la production et de la distribution sur le territoire; une entité qui devrait faire un contrepoids aux géants de l'industrie ». Ce type de proposition est revenu régulièrement aussi en lien avec la composante **Durabilité**, alors qu'on voit un réel avantage quant à une entité qui assure la coordination des initiatives dans cette perspective.

Infrastructures

Ce thème réfère à ce qui est bâti pour assurer, par exemple, la distribution, la circulation et l'entreposage des produits – il est donc question d'enjeux qui concernent le manque de routes, de bâtiments, de systèmes de transport, etc. pour assurer la disponibilité et la stabilité des approvisionnements. Ce thème est lié aux deux précédents puisque la distribution, comme la mutualisation des ressources, nécessite des infrastructures.

Voici des exemples des types d'infrastructures et des enjeux mentionnés.

- Les infrastructures présentées ci-dessous permettent la mutualisation et le partage des ressources pour les petits producteurs et petites productrices ainsi que les groupes communautaires.
 - o Des camions pour assurer le transport des denrées des petits producteurs et petites productrices vers des points de distribution accessibles aux consommateurs et consommatrices.
 - o Des espaces de transformation pour les groupes communautaires, les initiatives collectives et les particuliers. On a mentionné à plusieurs reprises qu'il faudrait davantage de cuisines mises à la disposition des personnes (p. ex., espaces de cuisine collective). Il en a aussi été question en lien avec la gestion du gaspillage alimentaire; les banques et organismes communautaires prennent en charge la revalorisation des invendus sans nécessairement avoir les infrastructures adéquates pour le faire.
 - o Des camions et des espaces d'entreposage pour faciliter le partage, la circulation et l'entreposage des denrées qui seront distribuées ou transformées par les groupes communautaires; certains groupes nous ont parlé du fait qu'ils reçoivent parfois un arrivage trop grand d'un aliment en particulier qu'ils pourraient partager avec d'autres groupes s'ils avaient les infrastructures pour le faire.
 - o Le manque d'infrastructures nécessaires pour assurer la chaîne de froid est un enjeu souvent mentionné (p. ex., camions ou espaces réfrigérés).
- Les infrastructures présentées ci-dessous sont nécessaires pour assurer la distribution et la constance des approvisionnements.
 - o Les espaces d'entreposage limités des épiceries en régions plus éloignées sont souvent mentionnés; cela provoque parfois des perturbations dans

- l'approvisionnement, surtout lors d'événements spéciaux (p. ex., lors des périodes d'achalandage touristique dans les régions côtières).
- o L'espace d'entreposage limité des groupes communautaires et des banques alimentaires limite la quantité de denrées qu'il est possible de recevoir d'un coup, nécessitant donc une gestion importante pour éviter les pertes tout en disposant d'une quantité suffisante d'aliments pour répondre à la demande.
 - o Dans plusieurs régions, il n'y a que très peu de routes permettant d'assurer la distribution (p. ex., la Côte-Nord - la route 138 et le traversier à Tadoussac; la Gaspésie - la route 132; Chibougamau, dans le Nord-du-Québec; Manawan, dans Lanaudière - une seule route de gravier menant à la communauté). Dans un contexte où l'on observe de plus en plus de tempêtes intenses et d'événements climatiques qui entravent les liens routiers (p. ex., inondations, érosion), les participantes et participants de ces régions ont exprimé des inquiétudes par rapport à la stabilité des approvisionnements, puisqu'une coupure d'un tel lien entraîne des problèmes de distribution.
- Infrastructures et services de transformation de proximité : il a été question, à plusieurs endroits, d'aliments qui doivent parcourir des kilomètres pour être transformés ou préparés pour la consommation (p. ex., manque d'abattoirs locaux et de postes de classement des œufs).
 - Il a été question des problèmes d'infrastructures qui engendrent un manque d'accès à l'eau potable dans plusieurs communautés (p. ex., des aqueducs désuets et des systèmes d'épuration des eaux défectueux).
 - À de multiples reprises, le souhait d'augmenter le nombre d'infrastructures permettant la production et la consommation des aliments produits localement a été formulé, en tenant compte de la nordicité du territoire :
 - o cultiver en contexte nordique requiert le développement d'infrastructures particulières et adaptées; on a mentionné régulièrement qu'on aimerait avoir plus de soutien. L'exemple des serres a été mentionné régulièrement, bien que cette proposition ait souvent généré des discussions autour des considérations énergétiques nécessaires au chauffage de telles infrastructures ou les impacts de leur construction sur la faune, la flore et la biodiversité environnante.
 - o développer des infrastructures permettant la conservation (pas seulement la production) des aliments à l'année.

Observations importantes

- Les participantes et participants, majoritairement des régions de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont exprimé de la frustration quant à l'impression que leurs régions sont régulièrement délaissées par les gouvernements en poste, ce qui fait que moins d'investissements sont accordés à leur région ou à leur communauté. Cette impression s'est accrue avec la pandémie où, dans ces régions surtout, on a eu l'impression d'être un peu « coupé du monde ». À Chibougamau, dans le Nord-du-Québec, par exemple, on a exprimé un sentiment qui semblait partagé par les autres régions éloignées : « Ici, comme la population est

moindre, les services ne sont pas d'une aussi grande qualité qu'ailleurs, parce qu'on fait l'équation que, pour que ça vaille la dépense financière, il faut qu'un certain nombre de personnes habitent-là. Mais on trouve que cette logique-là n'est pas juste : les gens d'ici ont la même importance, la même valeur que n'importe quel autre être humain, donc ça ne devrait pas être cela qui justifie qu'on ait des services (alimentaires) ou pas ». Cette logique (pas assez de citoyennes et citoyens pour que l'investissement en vaille la peine) a été déplorée dans les autres régions éloignées. Elle justifie, selon les participantes et participants consultés, le manque d'investissements dans des infrastructures qui assureraient la disponibilité et la stabilité des approvisionnements (p. ex., un pont en plus du traversier pour assurer la liaison sur la Côte-Nord et une alternative à la route 132 qui est en danger en raison des changements climatiques en Gaspésie). À Manawan, dans Lanaudière, c'est une route en gravier qui se rend à la communauté depuis Saint-Michel-des-Saints. La communauté revendique depuis des décennies une route asphaltée : la route en gravier ralentit les déplacements, abîme les véhicules et est plus facilement endommagée par les événements climatiques qui sont accrus, selon les membres de la communauté, par les changements climatiques et les coupes à blanc qui ont lieu autour de la réserve.

- Sur la Côte-Nord, on a évoqué les pannes d'électricité courantes qui représentent un enjeu sans génératrice : plusieurs personnes remplissent leur congélateur de denrées (p. ex., les produits de la chasse). Un congélateur qui ne fonctionne plus en raison d'une panne peut entraîner une perte importante d'aliments. L'enjeu des pertes d'électricité a aussi été évoqué aux Îles-de-la-Madeleine où les tempêtes de plus en plus violentes entraînent des pannes plus fréquentes.

Aménagement urbain et aménagement du territoire

Ce thème regroupe les enjeux relatifs à la manière dont on gère et on protège des espaces (en milieu urbain comme en milieu rural) qui pourraient être utilisés pour la culture d'aliments. Ce thème ne regroupe pas une aussi grande diversité d'enjeux que les autres thèmes abordés ci-dessus, mais ceux-ci ont été évoqués de façon récurrente.

- Les inquiétudes concernant la perte des terres agricoles sont revenues constamment, autant en lien avec la composante **Disponibilité et stabilité** qu'en lien avec la composante **Durabilité**. Les participantes et participants ont partagé des inquiétudes par rapport à l'étalement urbain qui diminue les espaces cultivables alors que les terres sont acquises pour y faire du développement immobilier.
 - o Dans plusieurs régions, il a été question d'initiatives locales où des municipalités ou des MRC font l'acquisition de terres qu'elles redonnent soit aux citoyennes et citoyens, soit à des maraîchères et maraîchers pour des projets de culture.
- Dans quelques régions, il a été question des enjeux propres à la privatisation de territoires de cueillette, de chasse et de pêche. Par exemple, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on nous a parlé des enjeux de territoires de chasse que des particuliers s'approprient en interdisant l'accès par la suite. À

Manawan, dans Lanaudière, on nous a parlé de la multiplicité des pourvoies privées qui sont développées autour de la réserve, restreignant l'accès des gens de la communauté aux territoires de chasse. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on a évoqué que l'appropriation des territoires pour le développement immobilier engendre la perte de terres où se faisait autrefois de la cueillette de petits fruits.

- Dans les milieux urbains, surtout, on a exprimé beaucoup d'enthousiasme quant au développement accru d'espaces publics cultivables.

Conditions de travail dans le système alimentaire (partie 1)

*Ce thème réfère aux discussions portant sur les personnes qui travaillent dans le système alimentaire, à tous les niveaux. Il a été scindé en deux afin de mettre en évidence quelques points distincts de la discussion qui s'est déployée autour des composantes **Disponibilité et stabilité** et **Durabilité**. En lien avec la composante **Disponibilité et stabilité**, il a été question des enjeux entourant le manque de main-d'œuvre et de relève agricole et les défis que rencontrent les agriculteurs et agricultrices en termes de ressources et d'accès à la terre.*

- Plusieurs défis auxquels font face les producteurs et productrices d'aujourd'hui ont été mis en lumière.
 - o Parmi les défis que rencontrent les agriculteurs et agricultrices d'aujourd'hui, nous avons entendu abondamment parler des enjeux de relève. Parmi les raisons entendues pour expliquer ce manque de relève, notons celle présentées ci-dessous.
 - Manque d'accès aux terres agricoles : on nous a maintes fois répété que celles-ci sont impossibles à acheter en raison de leur prix élevé. C'est un enjeu de taille qui non seulement affecte les personnes qui voudraient se lancer en agriculture, mais aussi celles qui souhaitent prendre leur retraite et transférer leur terre à la relève afin que les activités agricoles s'y poursuivent. On nous a également souligné que plusieurs agriculteurs et agricultrices ne possèdent pas la terre sur laquelle ils et elles travaillent.
 - Le manque de relève est dû aux conditions de travail difficiles qui font en sorte que peu de gens souhaitent adopter un tel mode de vie.
 - On a aussi évoqué à quelques reprises les défis financiers rencontrés par les agriculteurs et agricultrices qui voudraient se lancer. Par exemple, au Saguenay-Lac-Saint-Jean : « Le démarrage d'un projet alimentaire, c'est difficile les premiers mois, car il faut que la personne fonctionne avec ses propres revenus; ça prend du temps avant qu'elle puisse générer des profits. »
 - o Le manque de main-d'œuvre est un enjeu de taille qui a aussi été évoqué dans tous les secteurs agroalimentaires et communautaires. Cet enjeu fait en sorte que les personnes en poste doivent travailler davantage, que des projets doivent parfois être sacrifiés ou que les entreprises et organismes doivent s'assurer d'être en mesure d'accueillir de la main-d'œuvre étrangère, ce qui

n'est pas évident pour les petits agriculteurs et petites agricultrices, surtout dans un contexte de crise du logement : « Étant donné la crise du logement actuelle, les personnes migrantes n'ont pas de logement où habiter, alors c'est à l'employeur de s'assurer de les loger (p. ex., en faisant construire des unités d'habitation). Ça représente une grosse charge en termes de responsabilité et de coûts pour l'employeur donc seuls les plus importants peuvent se le permettre. Ça désavantage les petits producteurs et petites productrices qui n'ont pas accès à cette aide supplémentaire » (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Le manque de main-d'œuvre peut parfois même mener au gaspillage de ressources (p. ex., des récoltes gaspillées en raison du manque de main-d'œuvre pour les récolter).

- o Parmi les défis recensés, des inquiétudes ont été exprimées par rapport aux conditions de vie des agriculteurs et agricultrices; on s'inquiète de leur qualité de vie, de leur épuisement physique et de leur santé mentale (épuisement, stress, isolement social).
- o Plusieurs ont nommé le stress financier auquel font face les agriculteurs et agricultrices : les salaires ne sont pas assez élevés, les dépenses sont nombreuses et de plus en plus élevées. De plus, on observe que les producteurs et productrices doivent compétitionner avec de grosses industries qui ont beaucoup plus de pouvoir, de moyens et de flexibilité qu'eux et elles. Finalement, il a été aussi relevé que les maraîchères et maraîchers n'ont pas accès à l'assurance-emploi même s'il s'agit la plupart du temps d'un travail saisonnier puisqu'elles et ils sont considérés travailleuses et travailleurs autonomes.
 - Par rapport à ce dernier point, des pistes de solutions intéressantes ont été formulées : on a proposé dans plusieurs consultations qu'elles et ils pourraient avoir accès à un revenu de base garanti. Par exemple, « Il ne faut pas que ce soit le pêcheur ou la pêcheuse ou le cultivateur ou la cultivatrice qui compromette ses revenus pour nourrir la population locale. Il faut vraiment un support collectif. Il faut changer la vision, le paradigme, voir les initiatives et les projets alimentaires, surtout de petite échelle, comme partie intégrante de notre autonomie alimentaire » (Rimouski, Bas-Saint-Laurent). « Les agriculteurs et agricultrices pourraient devenir des fonctionnaires de l'État pour que la responsabilité et la prise de risque ainsi que toute la charge nécessaire pour nourrir les gens soient collectivisées. Comme dans le cas d'un enseignant ou d'une enseignante, d'un ou d'une médecin, ils et elles auraient des conditions de travail dignes » (Saguenay-Lac-Saint-Jean).
 - On a aussi évoqué le fait que, de nos jours, être agriculteur ou agricultrice, c'est devenir entrepreneur ou entrepreneuse, ce qui nécessite un ensemble de compétences précises qui vont au-delà de la culture des aliments. Il faut être rentable, ce qui n'est pas l'ambition de tous et toutes. Cela a des impacts sur la durabilité

puisque les agriculteurs et agricultrices doivent parfois faire des choix qui ne sont pas nécessairement durables pour survivre financièrement.

- Les discussions concernant le manque de main-d'œuvre ne se sont pas limitées aux défis rencontrés par les agriculteurs et agricultrices. Les participantes et participants ont souligné la façon dont le manque de main-d'œuvre affecte toutes les étapes et les personnes de la chaîne de production et de distribution, incluant la personne qui place les conserves sur les tablettes. Le manque de main-d'œuvre peut engendrer des problèmes de stabilité dans les approvisionnements.
 - o Dans les endroits habités où l'on observe de la dévitalisation, des commerces de proximité doivent fermer faute de main-d'œuvre, créant un cercle vicieux : puisqu'il y a moins de commerces, les gens vont faire leurs courses plus loin ou même vivre ailleurs, ce qui renforce le manque de main-d'œuvre et la dévitalisation.
 - o Le manque de main-d'œuvre a aussi été abondamment décrié par les groupes communautaires présents lors des consultations. Comme c'est difficile de trouver suffisamment de main-d'œuvre pour remplir la mission, il devient presque impossible de trouver des bénévoles. Cela engendre des ruptures de service (voir aussi le thème **Services communautaires** dans **Accessibilité**).
- Le manque de main-d'œuvre locale engendre une dépendance à la main-d'œuvre étrangère, créant un lot d'enjeux qui ont été discutés.
 - o Les participantes et participants ont manifesté beaucoup d'inquiétude par rapport à la qualité de vie et aux conditions de travail des travailleurs étrangers et travailleuses étrangères.
 - o Les participantes et participants ont aussi exprimé des inquiétudes par rapport à l'intégration de ces travailleurs étrangers et travailleuses étrangères : on a exprimé le souhait que ces personnes soient mieux intégrées grâce à la modification des permis de travail (qui les contraignent, par exemple, à un seul employeur), à l'accès à la francisation et à la sensibilisation par rapport à leurs droits.

Tel qu'il a été mentionné en guise d'introduction à ce thème, les autres enjeux soulevés quant aux conditions de travail seront abordés dans la section **Conditions de travail dans le système alimentaire (partie 2)** sous de la composante **Durabilité**.

Dynamiques de pouvoir dans un système capitaliste

Ce thème réfère aux rapports de pouvoir inégaux qui prennent forme entre les différents acteurs du système alimentaire actuel. En d'autres mots, il réfère à toutes les discussions qui abordaient, d'une manière ou d'une autre, la façon dont certains groupes ont plus de pouvoir que d'autres dans notre système alimentaire et qui, par conséquent, deviennent les décideurs : les aliments produits et distribués, l'endroit, le moment, le prix, etc. Ce qui a été critiqué régulièrement, c'est que la recherche de profit guide les décisions de ces personnes ou de ces groupes.

Les enjeux que ce thème regroupe sont de différentes natures, mais font tous état d'un rapport de pouvoir déséquilibré qui désavantage les plus petits joueurs. Le terme capitaliste figure dans l'intitulé du thème puisque ce qui oriente les décisions et les actions des plus grands joueurs, c'est la recherche de profits. Les enjeux entendus concernent notamment :

- les accords de libre-échange qui, aux yeux des participantes et participants, désavantagent les petits producteurs et petites productrices d'ici, ont des conséquences environnementales importantes et ont des impacts sur la qualité de vie ainsi que sur les conditions de travail de la main-d'œuvre d'ici et d'ailleurs.
- les exigences et les quotas qui sont déterminés par les grosses bannières de distribution, limitant les produits locaux pouvant être vendus en épicerie.
- le pouvoir des géants de l'agroalimentaire sur l'industrie de même que sur l'alimentation des personnes. À plusieurs reprises, des personnes ont suggéré qu'il faudrait légiférer pour mieux contrôler les impacts que ces dynamiques de pouvoir peuvent avoir sur les consommateurs et consommatrices. Par exemple, à Trois-Rivières, en Mauricie, on a mentionné qu'« il faudrait légiférer pour contrôler les profits que peuvent faire les bannières et les autres intermédiaires » (une proposition qui a été souvent entendue et qui est aussi ressortie en lien avec la composante **Accessibilité**).

Les groupes identifiés comme ayant plus de pouvoir variaient d'une discussion à l'autre et d'un enjeu abordé à l'autre. La plupart du temps, le groupe critiqué était sous-entendu, pas toujours explicitement nommé. Il était donc parfois question des géants de l'industrie agroalimentaire (p. ex., Nestlé, General Mills, Coca-Cola, Saputo), des grosses bannières de distribution (p. ex., Loblaw Companies Limited qui possède Loblaws, Provigo et Maxi ainsi que Metro qui possède les épiceries Metro, Super C, Marché Richelieu et Adonis), des lobbys de production (p. ex., le lobby des producteurs laitiers), des secteurs de l'agrochimie, de la pharmaceutique et des biotechnologies dans le monde agricole (p. ex., Monsanto, acquise par Bayer, mais mentionnée en utilisant l'ancienne appellation). Le fait que les grands joueurs soient si peu nombreux contribue à créer des monopoles, ce qui a des impacts sur les prix.

Choisir de tendre vers l'autonomie alimentaire collective

Les discussions regroupées sous ce thème étaient liées au souhait d'accroître la production et la consommation de proximité. Ce souhait a été abondamment exprimé dans l'optique de développer plus d'autonomie (de ne pas dépendre uniquement des ressources à l'international et des grands géants de l'agro-industrie) mais aussi dans une perspective de durabilité. Les participantes et participants ont aussi exprimé le souhait de réduire le nombre d'intermédiaires impliqués entre le moment de production et celui de la consommation, de même que la quantité de kilomètres parcourus par les aliments. « Choisir de tendre vers » fait référence au fait qu'il faudrait que ce soit un choix collectif et politique qui impliquerait donc un engagement des instances politiques.

Les participantes et participants ont discuté de plusieurs mesures à mettre en place pour encourager la production et la consommation de proximité.

- Il faut mieux supporter (financement, équipement, logistique, etc.) les producteurs et productrices de chaque région. Les paliers de gouvernement les plus souvent identifiés pour apporter ce support sont ceux du municipal (p. ex., via le développement de communautés nourricières) et du provincial.
- On a régulièrement évoqué les enjeux relatifs à la réglementation (le MAPAQ a été souvent mentionné) qui, trouve-t-on, favorise les grosses productions au détriment des petites. Voir aussi le thème **Réglementations** dans la composante **Durabilité**.
- Les participantes et participants ont évoqué régulièrement le souhait de soutenir les producteurs et productrices de la région, mais de ne pas y réussir en raison d'enjeux d'accessibilité (freins économiques). Il a été évoqué qu'il faudrait mieux soutenir financièrement la production locale afin d'aider les agriculteurs et agricultrices à diminuer les prix tout en ayant des conditions de travail décentes. On a aussi souligné qu'il faudrait aider les producteurs et productrices à distribuer leurs produits dans les commerces de proximité afin qu'ils soient plus accessibles dans la région.
 - o Des frustrations ont été exprimées par rapport à l'étiquetage des produits qu'on juge trop souvent inadéquat : est-ce produit, cultivé ou transformé au Québec? Ou simplement distribué par un marchand québécois?
- Plusieurs ont identifié le contexte nordique qui nécessite le développement de pratiques et d'infrastructures particulières qu'il faudrait mieux soutenir (voir aussi le thème **Infrastructures** ci-dessus).
- Il a été suggéré de revoir les ratios d'importation et d'exportation et de favoriser la consommation des aliments produits ici. Différentes propositions ont été énoncées : taxer davantage les importations, revoir les accords internationaux, etc.
 - o À quelques reprises, on a évoqué qu'il serait important d'encourager et d'accroître la production d'aliments culturellement appropriés ici, au Québec, pour que certains aliments n'aient pas à être importés en grande quantité.
- À quelques reprises, surtout dans la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on a proposé que toutes les étapes de la production et les outils ainsi que les ressources nécessaires soient de proximité.

Observations régionales

- À quelques reprises, dans les régions plus éloignées (Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), on a évoqué que la pandémie a mis en lumière la dépendance de ces régions non seulement à la production et à la distribution provenant de l'international, mais aussi des autres régions du Québec. On nous a exprimé à quelques reprises le sentiment d'isolement et la crainte de bris d'approvisionnement si les régions devaient être encore plus « fermées », comme ce fut le cas lors de la pandémie.
- Dans certaines régions plus nordiques (Nord-du-Québec, Côte-Nord), on a pu observer l'absence quasi-totale de production locale : on a évoqué les défis climatiques que représente la production locale mais aussi l'enjeu nécessaire du transport des ressources et des marchandises. Par exemple, sur la Côte-Nord : « Les coûts de production sont élevés, notamment parce qu'il faut chauffer et développer des infrastructures appropriées pour le climat. Il y a aussi les coûts de transport des

marchandises, des cultures et des équipements pour le développement des infrastructures appropriées. Tout ça, ça coûte cher. » La production locale a donc moins été au cœur des discussions lors des consultations dans ces régions, non pas parce que les participantes et participants ne souhaitent pas davantage de culture locale, mais plutôt parce que c'est si inexistant à l'heure actuelle qu'il est difficile d'imaginer que ce pourrait être autrement.

Financement

*Ce thème recense les discussions tenues entourant ce qui est financé, ce qui ne l'est pas et ce qui devrait l'être davantage. Une diversité de types de financement ont été évoqués pendant les discussions. Les enjeux associés à ce thème sont également liés à d'autres thèmes (p. ex., **Choisir de tendre vers l'autonomie alimentaire collective**), mais l'enjeu du financement a été abordé si souvent dans les discussions qu'il valait la peine d'en faire un thème en soi.*

- Les participantes et participants ont souhaité que soit offert un meilleur support aux petits producteurs et petites productrices de région afin d'encourager la production locale et de l'accroître, de favoriser des coûts plus accessibles pour les produits et d'encourager les cultivateurs et cultivatrices à adopter des modes de production durables.
- Les participantes et participants jugent qu'il est souhaitable d'investir dans la recherche et le développement afin de mettre sur pied des stratégies de résilience face aux changements climatiques. De plus, elles et ils ont jugé nécessaire d'apporter un support additionnel aux régions éloignées où les coûts de production sont plus élevés en raison des distances à parcourir et des conditions climatiques spécifiques aux régions.
- On a mentionné à quelques reprises que les municipalités sont déjà à court de ressources et ne peuvent donc pas se voir attribuer de nouvelles responsabilités sans ressources supplémentaires. Comme les municipalités manquent de ressources, il y a danger que la facture liée à l'ajout de responsabilités soit refilée aux citoyens et citoyennes qui sont déjà à court de moyens.
- Dans certaines consultations, l'enjeu du financement des organismes communautaires a été abordé en long et en large. Les participantes et participants s'entendent pour critiquer l'approche du financement par projet plutôt qu'à la mission. On a mentionné que cette approche contribue :
 - o à la non-pérennité des projets.
 - o à l'épuisement des ressources et à la démobilisation des bénévoles et des employés et employées.
 - o à la modification de certains projets qui doivent cadrer avec les orientations du financement (p. ex., il faut proposer un nouveau projet plutôt que d'obtenir un financement nécessaire pour assurer la pérennité des activités).

Le lien entre le financement des organismes et des initiatives communautaires et la composante **Disponibilité et stabilité** peut sembler moins évident. Toutefois, les discussions autour des enjeux de financement ont émergé face au constat que les groupes communautaires

contribuent largement au développement d'initiatives de production, de distribution et de revalorisation des aliments. Le financement est donc un enjeu de taille d'autant plus que ces projets sont menés non pas pour faire des profits mais bien pour répondre à une demande citoyenne en termes de disponibilité et de stabilité des approvisionnements de même qu'à des enjeux de durabilité.

Thèmes émergents pour la composante Disponibilité et stabilité

- La question des assurances est revenue assez régulièrement pour en glisser un mot dans ce rapport. Les assurances constituent souvent un frein pour le développement d'initiatives, surtout dans une optique de production alimentaire (p. ex., en lien avec la mutualisation des ressources comme des équipements, des espaces, des cuisines).
- Un autre thème émergent concerne les réserves qui ont été exprimées par certaines et certains par rapport aux composantes du droit à l'alimentation, notamment la manière dont on revendique une disponibilité « en tout temps et en toutes circonstances » des aliments.

Dans le Bas-Saint-Laurent, par exemple : « On n'a peut-être pas besoin d'avoir accès à tous les aliments à l'année. Ça nous amène à avoir des réflexions. Ce n'est pas naturel d'avoir accès à tous les aliments, en tout temps. Ça peut aller à l'encontre de nos valeurs, il faut donc réfléchir : les composantes du droit à l'alimentation peuvent parfois être contradictoires. S'il faut qu'il y ait une disponibilité et une stabilité des aliments adéquats pour quelqu'un, en tout temps, ça soulève des enjeux qui sont propres à la composante de la durabilité. »

Accessibilité

Freins économiques

Ce thème regroupe les enjeux de nature économique qui freinent ou restreignent l'accès aux aliments. C'est un thème qui a pris énormément de place dans les discussions.

- La question des revenus insuffisants pour s'alimenter adéquatement a été évoquée constamment. Que ce soit en raison d'une absence ou d'un manque de revenus ou parce que les revenus actuels sont insuffisants pour composer avec l'augmentation du coût de la vie, cet enjeu a été qualifié de central lorsqu'il est question d'accessibilité. Les participantes et participants, surtout celles et ceux qui œuvrent dans des organismes offrant du soutien alimentaire, ont régulièrement affirmé que « le visage de la pauvreté change », puisque le type de personnes desservies par les organismes change, incluant une augmentation marquée des personnes salariées.
 - o L'enjeu des salaires insuffisants a aussi été nommé en lien avec le manque de temps, un autre enjeu détaillé ci-dessous. Certaines personnes doivent cumuler plusieurs emplois pour être en mesure d'arriver financièrement, ce qui engendre un manque de temps (p. ex., cuisiner et aller dans plusieurs commerces pour faire des économies). Dans quelques consultations, on a évoqué l'exemple des cultivateurs et cultivatrices qui, de plus en plus, doivent occuper un autre emploi pour subvenir à leurs besoins.
 - Les personnes qui ont des revenus fixes (p. ex., pension de la Sécurité de la vieillesse, aide sociale, assurance-emploi) reçoivent des prestations qui ne sont pas indexées au coût de la vie (« L'aide sociale est insuffisante, ça te maintient dans la pauvreté », Saguenay-Lac-Saint-Jean).
 - La proposition pour un revenu minimum garanti a été évoquée à quelques reprises (notamment dans la Capitale-Nationale, dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et en Mauricie).
 - o Les délais d'attente pour recevoir les prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale ainsi que les permis de travail (p. ex., personnes réfugiées ou immigrantes) sont importants et laissent les personnes sans revenus pendant une période de temps indéterminée pouvant parfois s'étendre sur quelques mois.
- L'augmentation du coût de la vie est un enjeu de taille qui a été mentionné lors de chacune des consultations. On réfère, par exemple, au coût de l'essence, des loyers, des assurances, des taxes, des transports en commun et même des équipements usagés comme les électroménagers.
 - o La crise du logement est un enjeu qui a été évoqué dans presque toutes les consultations. C'est un enjeu important lorsqu'il est question d'accessibilité puisque c'est un poste budgétaire non compressible.

- o L'augmentation du coût des logements affecte même les personnes qui possèdent une maison en raison de l'augmentation des taxes municipales.
- o Avec l'augmentation du coût de la vie, il est beaucoup plus difficile pour une personne seule de subvenir à ses besoins.
- Bien que l'augmentation du coût des aliments fasse partie intégrante de l'augmentation du coût de la vie, il s'agit d'un enjeu qui a été discuté si abondamment pendant les consultations qu'il sera abordé ici séparément. Certains des enjeux et des exemples évoqués sont présentés ci-dessous.
 - o Le prix des aliments augmente et ça génère beaucoup de frustrations et d'inquiétudes.
 - Les participantes et participants se trouvent incapable d'acheter les aliments qu'elles et ils souhaiteraient manger (p. ex., aliments bio, locaux et équitables). Comme on l'a formulé à Drummondville, dans le Centre-du-Québec : « Ce qui est local et meilleur pour la santé coûte plus cher ».
 - Les participantes et participants trouvent que l'inflation a le dos large – on a entendu beaucoup de frustrations par rapport à l'impression que les distributeurs font des profits monstres, mais blâment l'inflation pour l'augmentation des prix.
 - Des stratégies utilisées par l'industrie sont observées pour maintenir et accroître les profits comme la réduplication, par exemple.
 - Les participantes et participants trouvent aberrant que les aliments ultra-transformés soient souvent moins chers que les aliments sains et écologiques.
 - Les problèmes d'approvisionnement peuvent contribuer à augmenter les prix (dans le Bas-Saint-Laurent, on a donné en exemple le « marché noir » des préparations pour nourissons, développé en réponse aux problèmes d'approvisionnement du produit).
 - o Dans certaines régions plus éloignées, on a évoqué que le coût des aliments varie d'une région à l'autre; la question des distances supplémentaires à parcourir justifierait le prix plus élevé.
 - o Alors que ces discussions autour du prix jugé trop élevé des aliments prenaient beaucoup de place dans les consultations, à plusieurs reprises, des personnes ont souligné qu'on ne paie pas le « vrai » coût des aliments, le coût qui tient compte des externalités (p. ex., le « vrai » coût de production des aliments, l'empreinte carbone).
 - o Les aliments qui répondent à des besoins particuliers (p. ex., culture, allergies, conditions médicales, livraison à domicile) coûtent souvent plus cher – il en sera aussi question ci-dessous, au thème **Accès aux aliments répondant à des besoins particuliers**.
 - o Une personne en situation de pauvreté n'a pas nécessairement la capacité de faire des économies d'échelle parce qu'elle n'a pas les moyens ou les liquidités pour acheter en grande quantité lorsqu'il y a des ventes ou parce

qu'elle n'a pas le moyen de transport ou l'espace d'entreposage pour acheter et conserver les aliments en grande quantité. On a aussi évoqué les connaissances nécessaires pour apprendre à économiser : « Ce ne sont pas toutes les personnes qui ont la possibilité de faire des économies d'échelle : il faut avoir l'espace pour entreposer ainsi que les connaissances pour transformer et pour économiser (p. ex., en achetant en gros) » (Montérégie).

- o Différentes pistes de solution ont été proposées ici et là afin d'agir sur le prix des aliments et la capacité des gens de se les procurer.
 - Mieux subventionner l'agriculture locale et bio afin que les prix de ces produits puissent diminuer - il s'agit de la piste de solution la plus évoquée dans l'ensemble des consultations.
 - Mieux soutenir différentes initiatives qui permettent de rendre l'alimentation plus abordable : épiceries solidaires, groupes d'achats, coopératives, etc.
 - Mettre en place des incitatifs sous plusieurs formes (p. ex., rabais en magasin et bons d'achat) pour l'achat local, bio et durable.
 - Instaurer une tarification sociale des aliments.
 - Imposer un prix plafond sur les aliments « de base », un élément abordé à quelques reprises, mais ne faisant pas l'unanimité. Lorsqu'évoquée, cette proposition soulevait rapidement la question « C'est quoi, un aliment de base? Et cet aliment est de base pour qui ou selon qui? » Les participantes et participants en arrivaient souvent à la conclusion que c'était difficile à définir sans discriminer, surtout lorsqu'on tentait d'identifier certains aliments qui pourraient être étiquetés « de base » (p. ex., lait, pain, œufs). À d'autres occasions, on a parlé d'un prix plafond sur les aliments frais, produits localement, non transformés.
- La notion du « faux choix » a été présentée à quelques reprises lors des consultations. Elle fait référence à l'absence de choix réels étant donné les circonstances de vie. Par exemple, ce n'est pas parce qu'un produit est disponible qu'une personne est capable de l'acquérir, même si elle le souhaite. La notion faisait parfois référence aux « choix » de vie (p. ex., tu n'as peut-être pas la capacité de te déplacer à un magasin éloigné pour acheter des produits de meilleure qualité ou tu n'as peut-être pas le choix que de vivre dans un petit espace, ce qui rend difficiles l'entreposage et la conservation des aliments.

Particularités régionales

- En régions plus éloignées comme sur la Côte-Nord et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le coût de l'essence devient un enjeu encore plus important lorsqu'il est question d'accessibilité puisque les distances à parcourir entre les villes et les villages sont grandes. De plus, les épiceries ne sont pas présentes dans tous les villages et certains endroits n'ont pas d'épiceries qui conviennent aux besoins et aux moyens de la population environnante.

- La crise du logement a été constamment perçue comme un important frein économique à l'accès à l'alimentation. Toutefois, il est intéressant de noter qu'à la consultation de Chibougamau, il a été mentionné que le logement représente un enjeu important pour la ville, mais que ce n'est pas nécessairement le cas dans d'autres villages de la région. La mise en garde visait à mettre en évidence les disparités qui peuvent exister entre les milieux ruraux et urbains sur des enjeux qui sont parfois considérés centraux et généralisés.
- Sur la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a beaucoup évoqué les problèmes de consommation de drogue et d'alcool. En plus des enjeux de santé mentale qui y sont associés, les dépendances entraînent souvent des problèmes de revenus ou des dettes.

Vitalité de l'offre alimentaire sur le territoire

*Ce thème est intimement lié au suivant, **Mobilité**, mais est néanmoins différent. Le thème **Vitalité de l'offre alimentaire sur le territoire** réfère à la présence ou non de points d'alimentation de même qu'à leur distribution dans la région. Comme nous l'avons entendu pendant les consultations, certains territoires sont plus privilégiés que d'autres quant à l'offre alimentaire disponible et correspondant aux besoins de la population environnante. Certains territoires voient apparaître davantage de nouvelles offres et initiatives, alors que d'autres sont défavorisés de façon quasi chronique. C'est ce à quoi le terme « vitalité » réfère.*

- La distribution des épiceries et des points d'approvisionnement sur le territoire est souvent inégale; ce n'est pas parce qu'il y a une épicerie à proximité qu'elle correspond aux besoins ou aux moyens financiers de la population environnante. Ce ne sont pas tous les secteurs qui ont des points d'accès à l'aide alimentaire et c'est encore moins le cas dans les zones plus rurales.
 - o Dans l'aménagement des villes, parfois, certains quartiers sont enclavés (mentionné à Laval, en Montérégie et à Montréal), rendant la mobilité sans voiture difficile à partir ou vers ces quartiers.
 - Même dans les centres urbains, l'aménagement du territoire est fait pour la voiture; on aimerait voir plus d'infrastructures adaptées pour se déplacer autrement.
 - o Dans les zones moins densément peuplées (Côte-Nord, Nord-du-Québec, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), il faut parfois parcourir de longues distances pour avoir accès à des points d'approvisionnement qui correspondent aux besoins ou aux moyens disponibles.
 - o La question de la vitalité prend d'ailleurs tout son sens dans le contexte des régions ou des municipalités plus éloignées. Nous y avons entendu régulièrement des histoires de dévitalisation des villages créant une perte de la main-d'œuvre et la fermeture des commerces de proximité.
 - o On a souvent mentionné qu'on aimerait avoir plus de petits commerces de proximité (p. ex., les fruiteries à Montréal). Avec l'avènement des marchés à grande surface, plusieurs de ces petits commerces de proximité ont disparu. Certains commerces ont aussi fermé leurs portes avec la pandémie.

- o Dans tous les territoires, on a évoqué qu'il y avait des déserts alimentaires de même que des marais alimentaires (ou mirages alimentaires). Une réflexion intéressante a émergé à Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : « On réalise que la définition de désert alimentaire pour le milieu rural, c'est-à-dire une absence d'épicerie dans un rayon de 16 kilomètres, n'est pas réaliste parce qu'on ne peut pas imaginer aller faire les courses à pied dans un rayon de 16 kilomètres. Ce n'est pas accessible. On présume que les gens ont une voiture alors que ce n'est pas toujours le cas. » Il s'agit aussi d'un enjeu de mobilité qui sera par ailleurs abordé dans le prochain thème.
- La vitalité de l'offre alimentaire sur un territoire s'exprime aussi par la présence ou non d'infrastructures pour faciliter l'accès à des moyens de production et de transformation des aliments.
 - o L'offre en jardins communautaires varie grandement d'une municipalité à l'autre; certaines en ont plusieurs alors qu'ailleurs, c'est presque absent.
 - La volonté d'avoir accès à des jardins communautaires a surtout été mentionnée dans les contextes urbains. En zones rurales, c'était moins au cœur des préoccupations (peut-être parce que c'est plus facile d'avoir un jardin à la maison).
 - Il a été mentionné à quelques reprises que les jardins communautaires ne sont pas une solution viable pour nourrir toute une communauté.
 - À Sherbrooke (Estrie) et à Montréal, on a déploré le fait que certains terrains pourraient être utilisés pour y tenir des jardins communautaires ou collectifs, mais ils sont contaminés.
 - o On a évoqué régulièrement le souhait d'avoir accès à plus d'infrastructures collectives pour des initiatives alimentaires (p. ex., cuisines collectives, espaces pour différentes initiatives alimentaires, serres communautaires).

Particularités régionales

- Montréal est la région où l'on trouve le plus de petits commerces de proximité, ce que les participantes et participants de la région apprécient et ce que celles et ceux d'autres régions envient. Il a toutefois été relevé que la disponibilité de ces services de proximité et l'offre de produits diffèrent considérablement d'un quartier à l'autre.
- L'enjeu de la dévitalisation des villages a été particulièrement abordé sur la Côte-Nord, mais aussi en Gaspésie-Île-de-la-Madeleine et dans Chaudière-Appalaches (dans une moindre mesure).
- Le contexte particulier *fly in/fly out*⁵ de l'industrie minière dans le Nord-du-Québec contribue à la faible mise sur pied d'initiatives. Dans un contexte totalement différent, dans les Laurentides, on nous a parlé des villes dortoirs où les gens ne viennent que pour dormir sans réellement s'établir et s'ancrer dans la collectivité. Dans un cas

⁵ L'expression *fly in/fly* se dit d'une région où plusieurs personnes viennent (souvent par avion, d'où le terme « *fly* » - voler) pour travailler exclusivement dans les différents secteurs industriels d'extraction et de transformation des ressources naturelles, repartant à leur domicile principal lorsqu'elles sont en congé.

comme dans l'autre, on nous a mentionné que ces phénomènes entravent la volonté de s'investir dans la collectivité, d'y contribuer et de développer des initiatives alimentaires.

- Plusieurs régions au nord du Québec vivent de l'exploitation des ressources. Sur la Côte-Nord, on nous a parlé de l'industrie forestière et des alumineries; au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on nous a parlé de l'industrie du bois; dans le Nord-du-Québec, on nous a parlé des mines. Dans le cas de ces régions où une grande partie de l'économie dépend des grands employeurs de l'industrie, on a soulevé certains des problèmes.
 - o Tout tourne autour de l'employeur; le développement des collectivités est orienté en fonction des besoins et des rythmes imposés par l'employeur. Il est plus difficile de développer des projets collectifs, avec une visée de durabilité : « Tout est orienté en fonction des usines, ce qui cause problème parce que ça ne favorise pas le développement des collectivités et des commerces de proximité; il faudrait veiller à ce que la communauté soit davantage organisée autour des personnes » (Godbout, Côte-Nord).
 - o Comme l'économie est dépendante de ces grands employeurs, il y a peu d'alternatives en matière d'emploi. Il est difficile de se trouver un nouvel emploi si on est au chômage. Sur la Côte-Nord, par exemple, les participantes et participants nous ont raconté que les jeunes qui ne veulent pas adopter ce mode de vie quittent puisqu'il n'y a pas beaucoup d'alternatives. Cela contribue au cercle vicieux de la dévitalisation des villages et des régions.
- Dans les régions où une partie importante de l'économie dépend du tourisme, nous avons entendu des perspectives plutôt critiques de la part des participantes et participants. Le tourisme, lorsqu'il est important, peut contribuer à créer des ruptures d'inventaire dans les épiceries, à engendrer un achalandage monstre dans les lieux d'approvisionnement qui deviennent alors inaccessibles pour les résidentes et les résidents et à ralentir la circulation routière entravant l'approvisionnement. Dans la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la hausse du tourisme dans les dernières années a contribué à la crise du logement; plusieurs personnes doivent déménager pendant l'été afin de louer leur domicile aux touristes. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous avons entendu parler de l'industrie touristique de la motoneige qui abîme les champs de culture. Le tourisme peut avoir un effet semblable à celui des grosses industries qui dominent l'économie de certaines régions. Bien que ces moteurs économiques contribuent largement aux économies locales, ils ont beaucoup de pouvoir quant aux prises de décisions et aux initiatives possibles et ils appauvrissent parfois les collectivités.

Mobilité

*Alors que le thème précédent (**Vitalité de l'offre alimentaire sur le territoire**) réfère au développement et à la distribution des points d'approvisionnement en aliments ou des initiatives alimentaires sur un territoire donné, le thème **Mobilité** regroupe les différents enjeux qui concernent la capacité des personnes de se déplacer pour s'y rendre. Comme il a été mentionné*

dans la description du thème précédent, ces deux thèmes sont intimement liés : plus l'offre de proximité sur un territoire est abondante, plus il sera facile d'avoir accès aux aliments ou aux moyens de les produire. Inversement, si l'offre est minimale ou ne correspond pas aux besoins, il faudra avoir accès aux services, aux moyens et/ou aux infrastructures nécessaires pour se déplacer et, ainsi, avoir accès aux aliments. À plusieurs reprises, on a évoqué la nécessité de se pencher sur les enjeux de mobilité d'une population vieillissante.

- À plusieurs reprises, on nous a mentionné la dépendance à la voiture pour se déplacer sur les territoires et avoir accès aux aliments. Pourtant, la voiture n'est pas accessible à toutes les personnes. À titre d'exemple, il a été mentionné que plusieurs personnes qui viennent à l'aide alimentaire n'ont pas de voiture. Parmi les freins entravant la possibilité d'utiliser la voiture pour se déplacer, notons les nombreux coûts qui y sont associés (acquisition, entretien, essence, assurances, immatriculation), la possession d'un permis de conduire et la capacité (physique et mentale) de l'utiliser.
- Lorsqu'ils sont disponibles (c'est-à-dire très peu, voire pas du tout, en contexte rural), les transports en commun sont jugés inadéquats pour s'approvisionner. On a entendu parler de l'option du transport en commun presque uniquement dans les centres urbains (Montréal, Sherbrooke, Saguenay, Laval et Boucherville) et les enjeux relevés sont pratiquement toujours les mêmes : itinéraires et horaires non adéquats ou optimaux pour faire les courses; prix élevé du billet (qu'il faut payer aller-retour); limite du nombre de sacs autorisés dans les autobus. Il est à noter que, même sans limite, il a été mentionné qu'il est difficile de faire les courses en transport en commun si on est seul - il faut aller à l'épicerie à plusieurs reprises, ce qui signifie plus d'argent et de temps investi.
 - o Faire ses courses en transport en commun soulève aussi la question du temps, surtout s'il faut visiter plusieurs commerces pour s'approvisionner (pour répondre à nos besoins ou pour profiter des aubaines). On réalise que la voiture est souvent nécessaire pour faire des économies d'argent et de temps.
 - o Le transport adapté requiert souvent une réservation à l'avance (on nous a mentionné jusqu'à une semaine à l'avance, parfois).
- Le transport des personnes vers les denrées dans les régions où les distances sont plus grandes et où l'offre de service de transport collectif est faible se fait parfois à l'aide de « taxis illégaux » ou « informels »; il a été question de plusieurs histoires d'abus et de coûts exorbitants dans les régions rurales plus éloignées de la Côte-Nord, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans le Bas-Saint-Laurent.
- Une observation intéressante a été formulée à Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine concernant l'accessibilité des aliments : « Est-ce qu'on veut miser sur l'amélioration de l'accessibilité en développant le transport ou vaudrait-il mieux accroître l'offre alimentaire de proximité ou la livraison des denrées à des points de chute? »
 - o Pendant la pandémie, beaucoup de fonds ont été débloqués pour soutenir des groupes communautaires qui offrent des services de livraison à domicile. Ces initiatives se sont arrêtées depuis, faute de renouvellement des

subventions. Ce type de service ne peut pas être assuré de façon continue sans un financement adéquat; il fonctionne parfois à l'aide de bénévoles, mais ce n'est pas une solution qui permet d'assurer la stabilité et la pérennité du service. C'est aussi une solution qui est affectée par le manque de main-d'œuvre.

- o À l'heure actuelle, les services de livraison sont laissés aux épiceries, ce qui n'est pas accessible à toutes les personnes puisque c'est souvent coûteux et que les épiceries ne livrent pas partout.
- o Le service de livraison dont nous avons le plus entendu parler est celui de la popote roulante, mais c'est un service particulier (souvent des repas complets) offert à une clientèle limitée (personnes âgées ou à mobilité réduite).
- L'accès aux produits locaux est souvent compliqué puisqu'il faut se rendre directement à la ferme ou à un point de chute désigné, ou encore accéder à un marché public ou à un kiosque saisonnier. Ces points d'approvisionnement ont néanmoins été identifiés comme souvent mal localisés et requérant la voiture pour s'y rendre. Différents modèles sont expérimentés par les producteurs et productrices (p. ex., paniers bios, livraisons à un point de chute, kiosques saisonniers, camions mobiles), et sont parfois (mais plutôt rarement) supportés par les municipalités. Les défis de livraison de produits pour les cultivateurs et cultivatrices qui manquent déjà de temps, d'argent et de main-d'œuvre sont revenus régulièrement dans les discussions.
- Plusieurs commerces ou organismes communautaires ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite ou avec un handicap physique et adapter les lieux coûte cher. Il faudrait que ce soit mieux subventionné.

Particularités régionales

- Montréal est la région où nous avons le plus entendu le souhait des participantes et des participants d'avoir accès à de meilleures infrastructures pour les déplacements actifs (p. ex., à pied ou à vélo). Plusieurs infrastructures existent déjà (davantage que dans d'autres régions), mais les participantes et participants ont exprimé souhaiter qu'elles soient améliorées puisque leur qualité et leur disponibilité varient d'un quartier à l'autre. Nous avons aussi entendu ce souhait dans quelques autres régions (Saguenay, Sherbrooke, Boucherville), mais dans une moindre mesure. Lorsqu'il en a été question, c'était surtout pour déplorer l'inadéquation des infrastructures existantes.
- En régions plus éloignées, la question des distances devient rapidement liée à celle des finances puisque des dépenses sont encourues pour se déplacer sur le territoire. Par exemple, à Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, il n'y a qu'un Metro (où les produits sont plus chers). Plusieurs personnes se déplacent jusqu'à Matane pour y faire l'épicerie parce qu'il y a des magasins bon marché. Cela engendre donc des coûts d'essence supplémentaires. Le long de la côte, il y a plusieurs villages où il n'y a pas d'épicerie; il faut donc se déplacer jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts ou, pire encore, jusqu'à Matane pour accéder aux aliments qui correspondent à nos moyens.

Savoirs, compétences et accès à l'information

Ce thème regroupe les enjeux qui ont été soulevés en lien avec un manque ou une perte de savoirs nécessaires pour s'alimenter ou avoir accès aux aliments. Le type d'enjeux soulevés diffère considérablement : manque de littératie culinaire, perte de savoirs ancestraux, manque d'information quant à l'offre de services disponibles ou manque de connaissance de la langue. Les participantes et participants identifient ces enjeux comme freins à l'accès aux aliments ou à la capacité de s'alimenter comme souhaité.

- On a évoqué à de multiples reprises avoir l'impression qu'il y a un manque de littératie alimentaire ou culinaire. Certaines personnes sont identifiées comme plus vulnérables à cet égard. Parmi les lacunes identifiées, on note :
 - o un manque de connaissances permettant de cuisiner (notions de base).
 - o un manque de connaissances quant aux aliments, à leur provenance, à la façon dont ils sont produits ou cultivés.
 - o une confusion par rapport aux étiquettes qui sont difficiles à comprendre pour certaines personnes.
 - o un manque de connaissances concernant l'usage optimal des aliments et de leur conservation.
 - o un manque de connaissances pour planifier et budgéter ainsi que faire des économies et être en mesure de se procurer les aliments.
- Quant à l'éducation des jeunes, la perte du cours d'économie familiale dans le cursus scolaire a été déplorée dans presque toutes les consultations.
 - o Dans la majorité des cas, on souhaite un remaniement de ce cours qui ne sera plus limité à l'apprentissage de la cuisine et de la saine alimentation. Les participantes et participants ont suggéré des apprentissages liés aux systèmes alimentaires et aux aliments locaux, à leur provenance, à leur culture en contexte nordique, à leur saisonnalité, etc. On a aussi parlé avec enthousiasme des programmes existants qui incorporent des activités de jardinage et d'agriculture. Bref, on aimerait mieux outiller les jeunes pour qu'elles et ils fassent des choix éclairés, soient autonomes et deviennent des actrices et acteurs de changement par rapport aux enjeux de durabilité.
- Les participantes et participants étaient préoccupés par la perte des savoirs, comme :
 - o la transformation et la conservation des aliments.
 - o la chasse, la pêche, la cueillette, le jardinage. Il est intéressant de constater que certaines pratiques sont associées à certains contextes particuliers. La chasse, la pêche et la cueillette ont été davantage nommées en contexte rural, dans les régions éloignées, mais beaucoup moins dans les centres urbains. « On trouve qu'il y a une perte de connaissances et de savoirs liée à la cuisine, aux aliments et aux techniques de pêche traditionnelles (p. ex., les poissons, le homard, le crabe et les loups-marins). Il en est de même pour les techniques de conservation. On a perdu des savoirs ancestraux qui permettaient aux personnes d'être plus autonomes individuellement et collectivement » (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

- o On a valorisé plusieurs fois les connaissances des personnes âgées et des communautés autochtones.
- On constate un manque de connaissance des services d'aide et des services communautaires existants; les personnes qui travaillent dans ces milieux ont parlé abondamment des difficultés à rejoindre les groupes de personnes concernés de même que de la méconnaissance de ces services, autant auprès de potentiels bénéficiaires qu'auprès du public en général.
- La barrière de la langue a été identifiée comme enjeu, notamment pour connaître ou avoir recours aux services, pour lire les étiquettes et pour comprendre l'offre alimentaire. On a évoqué cet enjeu en lien avec les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes ainsi que les personnes réfugiées, mais également avec les communautés anglophones minoritaires. Les enjeux relatifs à l'analphabétisme ont aussi été mentionnés dans une seule consultation, bien qu'il s'agisse d'un problème plus répandu.
- Dans les régions ou villes où il y a probablement plus de populations immigrantes (Montréal, Laval, Sherbrooke, Montérégie), on a évoqué que les arrivantes et arrivants ne connaissent pas nécessairement l'offre alimentaire locale. On a aussi évoqué qu'il est parfois nécessaire de les aider à développer les compétences nécessaires pour cuisiner les aliments disponibles ici de même que pour reproduire des mets qui s'apparentent à ce qu'elles et ils retrouvent dans leur pays d'origine.
- On a évoqué à de nombreuses reprises l'enjeu de la fracture numérique. La fracture numérique réfère à l'écart grandissant entre les personnes qui utilisent facilement les nouvelles technologies et celles qui éprouvent des difficultés, voire de l'anxiété, à leur utilisation. On a évoqué à de multiples reprises les défis auxquels font face les personnes qui ont des difficultés à utiliser les technologies ou Internet alors qu'il y a eu un tournant vers une numérisation des services et des sources d'information accentué par la pandémie. De même, certaines personnes n'ont pas accès aux nouvelles technologies. À titre d'exemple, de plus en plus d'épiceries n'offrent la livraison qu'à partir de commandes faites en ligne. La majorité de l'information concernant les services et les aliments se trouve maintenant disponible uniquement en ligne. Dans les Laurentides, quelqu'un a même évoqué la numérisation des services de caisse dans les épiceries qui peut causer de l'anxiété aux personnes qui éprouvent de la difficulté à utiliser les technologies.

Services communautaires

Les services communautaires ont été mentionnés régulièrement puisqu'ils constituent en ce moment un point d'accès crucial aux aliments pour beaucoup de personnes. C'est également normal qu'ils aient été mentionnés aussi régulièrement puisqu'une grande partie des participantes et participants provenaient du milieu communautaire ou avaient des liens avec celui-ci. Lorsqu'il a été question de ces organismes et des services qu'ils offrent, on a surtout reconnu leur importance et leur contribution, mais on a aussi soulevé les défis rencontrés dans ces organismes.

Parmi les points qui ont marqué la discussion, notons ceux ci-dessous.

- Les participantes et participants ont parlé à plusieurs reprises des avantages des cuisines collectives. Parmi les éléments positifs mentionnés, on note que les cuisines collectives contribuent à accroître l'accessibilité aux aliments ainsi qu'aux connaissances. Elles permettent également d'accroître l'autonomie des personnes, de briser l'isolement social, de découvrir de nouveaux aliments ainsi que de nouvelles recettes et de prendre le « risque » d'essayer de nouvelles choses. Les participantes et participants ont relevé des défis importants dont le manque de financement et l'augmentation du coût des aliments; plusieurs participantes et participants à des cuisines collectives ont mentionné déployer des stratégies comme la réduction des portions préparées ou le changement des menus pour s'adapter.
- Il a beaucoup été question des banques alimentaires dans les consultations alors que la demande augmente, mais que les inventaires et les ressources diminuent. À plusieurs reprises, les responsables de banques alimentaires ont souligné que « le visage de la pauvreté change ». Parmi les enjeux discutés, notons ceux ci-dessous.
 - o Les demandes augmentent, mais les inventaires diminuent : moins de dons sont reçus, les prix des aliments augmentent, les épiceries valorisent de plus en plus leurs invendus engendrant une réduction de denrées disponibles pour les banques alimentaires.
 - o Il y a une grande variabilité dans les arrivages de denrées (p. ex., des saisons où il y a une abondance de certains aliments et d'autres périodes plus creuses), rendant difficile la constance dans la distribution et la gestion des denrées, surtout dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre.
 - o Les critères d'accès à l'aide alimentaire nuisent parfois à l'accessibilité.
 - o Malgré leur nécessité, les banques alimentaires ne permettent généralement pas de s'alimenter adéquatement; les aliments reçus sont aussi souvent insuffisants pour subvenir aux besoins des personnes usagères; il faut tout de même acheter des aliments en magasin.
 - o Quant aux heures d'ouverture, le manque de main-d'œuvre entraîne des ruptures ou des diminutions de service nuisant à l'accès aux aliments.
 - o La stigmatisation et les préjugés entourant la pauvreté et l'insécurité alimentaire amènent certaines personnes à ne pas demander d'aide. Il s'agit là d'un enjeu qui a été répété à de très nombreuses reprises.
- Financement et main-d'œuvre : les groupes communautaires sont ceux qui assurent actuellement la sécurité alimentaire de plusieurs personnes et les besoins sont grandissants. Pourtant, malgré leur rôle essentiel, ils sont sous-financés. Parmi les revendications mises de l'avant, notons celles ci-dessous.
 - o Le communautaire, qui a un rôle vital dans la société pour assurer la sécurité alimentaire, doit être mieux reconnu et valorisé.
 - o Le communautaire doit être mieux financé afin de mieux rémunérer ses employés et employées et ne pas devoir se fier uniquement sur le bénévolat pour assurer des services essentiels; il semble que plusieurs services pourtant cruciaux (p. ex., la livraison à domicile aux personnes vulnérables) ne soient rendus possibles que grâce au travail bénévole. Or, il y a de moins en moins

de bénévoles se portant volontaires; on a constaté une baisse marquée avec la pandémie, notamment.

Citation intéressante

- Mentionné à Chibougamau dans le Nord-du-Québec : « Il faut changer notre perspective et envisager la sécurité alimentaire comme un investissement plutôt qu'une dépense; c'est une question de santé publique et, au final, nous serons tous gagnants. »

Temps

Ce thème est plus restreint quant au type d'enjeu auquel il réfère, mais il a été évoqué régulièrement pendant les consultations. Il réfère au manque de temps que les personnes éprouvent ou observent. Ce manque de temps a des effets sur la capacité de cuisiner ou de transformer les aliments (p. ex., pour la conservation), de produire ses propres aliments, de planifier, faire les courses et s'informer pour faire des choix éclairés ainsi que sur la capacité même de consommer les aliments de son choix (p. ex., on veut consommer local, mais il faut aller chercher le panier à un point de livraison, ce qui exige du temps).

Le temps est également un enjeu énoncé lorsqu'il est question de se déplacer en transports en commun ou lorsqu'il faut se déplacer à plusieurs endroits et commerces pour s'approvisionner en produits particuliers (p. ex., des produits locaux).

Santé mentale

La santé mentale peut être une entrave à l'accessibilité si, par exemple, une personne n'est plus en mesure de faire les courses, de s'alimenter ou de demander de l'aide.

Voici les enjeux les plus régulièrement cités en lien avec ce thème.

- Les troubles de santé mentale peuvent entraver l'accès à l'alimentation et les personnes qui en souffrent peuvent se retrouver dans un cercle vicieux : les problèmes de santé mentale peuvent entraîner la perte d'un emploi, des problèmes de revenus et, donc, un manque d'argent disponible permettant de s'alimenter. Dans plusieurs consultations, on a aussi évoqué un accroissement des problèmes de toxicomanie. Les personnes qui ont évoqué ces enjeux ont parlé d'une augmentation importante des cas de détresse et des problèmes de dépendance, notamment depuis la pandémie.
- L'isolement social est aussi un enjeu qui a été nommé en lien avec la santé mentale. L'isolement fait en sorte que certaines personnes passent entre les mailles du filet (p. ex., des personnes dont les besoins demeurent inconnus puisqu'elles ne vont pas chercher l'aide dont elles auraient besoin – particulièrement les personnes âgées).
- La question de la charge mentale a aussi été évoquée régulièrement. On a parlé, par exemple, de la charge mentale découlant de l'obligation de s'informer et de la confusion qui règne dans un contexte de surplus d'informations (parfois contradictoires ou erronées) qui circulent par rapport à l'alimentation. On a aussi évoqué la charge mentale en parlant des obligations qui se multiplient et du temps qui

manque pour faire les courses, s'informer, cuisiner, etc. Finalement, la charge mentale a été évoquée comme affectant tout particulièrement les femmes qui sont encore celles qui sont tenues responsables de l'alimentation.

Accès aux aliments répondant à des besoins particuliers

*C'est un thème qui chevauche aussi la composante **Adéquation** puisqu'il concerne les enjeux d'accès à une alimentation qui convient à la personne et qui répond à ses besoins spécifiques. Il concerne les défis d'accès que rencontrent les personnes qui ont des besoins alimentaires particuliers pour des raisons culturelles, médicales ou autres.*

Parmi les enjeux spécifiques mentionnés et regroupés sous ce thème, on retrouve ceux présentés ci-dessous.

- Dans plusieurs régions, on constate un manque d'accès financier et/ou géographique aux aliments culturellement adaptés.
- On a évoqué à quelques reprises le manque d'accès à l'alimentation ou aux pratiques alimentaires traditionnelles, notamment pour les communautés autochtones.
- Dans les régions plus éloignées, l'accès à des aliments adaptés à sa condition de santé est parfois compliqué. Partout, on a aussi évoqué que ces produits coûtaient souvent plus cher (p. ex., les produits sans gluten, sans lactose et sans allergène, les aliments dans des contenants adaptés à un manque de motricité et les aliments adéquats pour une maladie chronique).
- On a parlé à plusieurs reprises des besoins particuliers des personnes en situation d'itinérance et du fait que les banques alimentaires ne peuvent pas toujours y répondre. Par exemple, à Drummondville, dans le Centre-du-Québec, on a évoqué la santé dentaire qui limite ce que ces personnes peuvent manger. Il faudrait donc une aide alimentaire adaptée à leurs besoins spécifiques.

Accès aux ressources pour faire soi-même

Ce thème réfère à la capacité des personnes d'avoir accès aux ressources et aux équipements nécessaires pour être autonomes dans leur alimentation; il réfère à la volonté abondamment exprimée d'avoir la capacité de préparer ou de transformer sa propre nourriture et/ou d'avoir accès aux ressources pour la produire (incluant également de la cueillir, la pêcher, la chasser, etc.), le tout sans ou avec peu d'intermédiaires.

- Il a été mentionné à plusieurs reprises que certaines personnes n'ont pas accès aux ressources pour cuisiner, transformer et conserver les aliments ainsi qu'à l'espace nécessaire. Parmi les groupes identifiés, notons, par exemple, les personnes en situation d'itinérance ou en situation d'itinérance cachée (instabilité résidentielle), les personnes qui vivent en chambre ou les personnes qui louent leur maison lors de la saison touristique. Le manque d'espace pour la conservation a été nommé régulièrement comme un enjeu d'accessibilité limitant la conservation des aliments préparés à l'avance dans le but de les consommer pendant la saison froide, par exemple, lorsqu'ils ne seront pas disponibles en magasin ou qu'ils seront plus chers.

- Il a été mentionné assez régulièrement que les réglementations existantes restreignent la capacité de garder de petits animaux d'élevage chez soi (p. ex., poules, cochons, chèvres) qui pourraient servir à la subsistance individuelle. Ce qu'on a constaté au fil des consultations, c'est que la réglementation à cet égard varie d'une municipalité à l'autre.
- L'accès aux ressources naturelles pour l'approvisionnement autonome est limité et compliqué.
 - o On a notamment évoqué les enjeux de privatisation qui se déroulent sur plusieurs territoires et qui entraînent la perte d'accès à des espaces de chasse, de pêche et de cueillette.
 - o La réglementation actuelle rend difficile l'achat des ressources pêchées et chassées si elles n'ont pas été chassées ou pêchées par soi ou par quelqu'un qui accepte de nous les donner gratuitement. À Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on a donné cet exemple : « C'est illégal de vendre le poisson que tu pêches en surplus et la communauté n'en est pas heureuse parce que cette pratique pourrait être utile dans l'optique de nourrir la communauté locale. Mais pour ça, il faudrait alléger la réglementation. »
- Les réglementations rendent parfois difficile l'accès aux ressources sur le territoire, pour sa propre subsistance. Par exemple, à Godbout, sur la Côte-Nord : « On a parlé de la pêche qui était surtout commerciale; la pêche de subsistance est interdite »; le long de la Baie-des-Chaleurs en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : « L'accès aux palourdes est illégal, sauf à Port-Daniel, parce qu'on dit que les eaux ou les palourdes sont contaminées; c'est interdit de les pêcher. »
- Il est intéressant de noter qu'il y a une différence entre les ressources permettant d'être plus autonome dans son alimentation mentionnées en milieu rural et celles mentionnées en milieu urbain. L'importance accordée aux jardins collectifs ou communautaires en milieu rural semble moindre qu'en milieu urbain. Cela pourrait notamment s'expliquer par le fait qu'en milieu rural, il est plus facile d'avoir un jardin privé qu'en milieu urbain. C'est dans les régions plus éloignées qu'on a parlé le plus de l'accès aux ressources naturelles (p. ex., la chasse, la pêche et la cueillette d'aliments sauvages).

Alimentation en contexte institutionnel

Ce thème réfère à l'alimentation qui est disponible dans des lieux institutionnels (p. ex., hôpitaux, écoles, universités, CHSLD, arénas); les participantes et participants ont mentionné à plusieurs reprises souhaiter qu'une alimentation plus saine et locale y soit offerte.

La vaste majorité des discussions liées à ce thème concernait la qualité de l'alimentation offerte dans les écoles. La proposition d'un programme scolaire universel a aussi été entendue à quelques reprises. Un autre élément important qui a été largement discuté concerne les restrictions alimentaires imposées dans les écoles, compliquant ce que les enfants peuvent y consommer et, donc, ce que leurs parents peuvent leur offrir pour apporter à l'école. Ces

restrictions et leur application entraînent parfois la stigmatisation involontaire des jeunes ou celle de leurs parents par le personnel de l'école.

Durabilité

Changement de paradigme

Le terme **paradigme** fait référence à la manière d'approcher les choses, de les voir et d'agir conformément à cette approche. Le thème **Changement de paradigme** réfère à ce que les participantes et participants ont identifié comme étant la manière problématique d'aborder l'alimentation et la façon qu'elle devrait être changée pour favoriser la durabilité.

Voici le type d'enjeux, de revendications et de pistes de solution discutées par les participantes et participants en lien avec ce thème.

- En ce moment, les priorités économiques priment sur la protection des environnements et des citoyennes et citoyens. Les participantes et participants ont identifié la manière d'approcher l'alimentation et les systèmes comme étant caractérisée par une vision à court terme, non holistique, orientée vers la recherche de profits et non pas vers la volonté de nourrir et de préserver la santé des êtres vivants. Voici des exemples des énoncés recueillis : « Il faut repenser notre façon de produire parce que là, la visée est purement mercantile » (Montérégie); « La logique du système alimentaire, c'est une logique commerciale : ce n'est pas une logique qui permet d'utiliser les ressources de façon durable et éthique; il faut changer le paradigme. Cette logique est nuisible pour notre écosystème » (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).
- Il faut changer les normes de production (pesticides, cultures et élevage de masse ou industrialisés). Pour les participantes et participants, changer les normes signifie, par exemple :
 - o de favoriser la production et la consommation à plus petite échelle, locale, de saison et bio.
 - o de forcer l'industrie agroalimentaire à être plus transparente par rapport à ce qui se trouve dans les produits ou la façon dont ils sont produits.
 - o de se pencher, dans certains cas, sur les nouveaux modèles de production agricole. Par exemple, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a évoqué un méga projet de serres qui a des impacts sur la biodiversité environnante et qui reproduit un modèle de monoculture.
- Le politique doit s'investir, prendre ses responsabilités et prendre action – a cet effet, tous les paliers de gouvernement (municipal, provincial, fédéral) ont été évoqués : « On a besoin de plus de volonté politique pour favoriser la durabilité; on ne l'a pas en ce moment » (Montérégie).
 - o On a parlé à plusieurs reprises des règles pour restreindre l'industrie agroalimentaire, mais elles ne sont pas assez contraignantes et leur non-respect n'est pas suffisamment sanctionné.
 - o On a entendu régulièrement des critiques des instances comme le MAPAQ ou l'UPA qui, dit-on, favorisent des modèles de culture non durables.
 - o Il est nécessaire d'investir des ressources dans des initiatives durables, même si elles ne sont pas rentables, une idée bien résumée par une personne à

Chibougamau, dans le Nord-du-Québec : « Ça prend un changement de perspective par rapport au financement. On approche l'alimentation comme quelque chose qui doit être rentable, au même titre que d'autres produits commerciaux. Si on fait un parallèle, on peut dire qu'on finance les routes et, pourtant, les routes en elles-mêmes ne sont pas « rentables ». Mais on en a besoin, alors on les finance pareil. La même chose devrait s'appliquer pour l'alimentation; ça devrait être approché comme quelque chose de nécessaire, de vital (comme l'eau et l'air) et, donc, qui nécessite des investissements en conséquence. »

- Il faut sensibiliser les personnes aux enjeux de durabilité à tous les niveaux, incluant le politique. Dans certaines consultations, on a fait le constat que les personnes ne sont pas assez bien informées, les empêchant d'exercer un poids politique aussi fort qu'il pourrait l'être : « On fait le constat qu'on a une méconnaissance des enjeux en agriculture; à cause de cette méconnaissance-là, on ne peut pas faire usage de notre poids politique pour amener des changements durables » (Laurentides).
- Les discussions concernant le changement de paradigme ont permis d'échanger sur ce qui est de l'ordre des responsabilités individuelles ou collectives : pour plusieurs, l'alimentation et les enjeux de durabilité qu'elle soulève doivent devenir des enjeux collectifs : « On fait reposer sur les individus des responsabilités collectives » (Estrie); « Il faut intégrer la transition socioécologique à toutes nos politiques et tenir compte des inégalités sociales et de l'urgence climatique » (Laval); « Le gaspillage de ressources est un enjeu politique. Il faudrait davantage encadrer les entreprises parce qu'en ce moment, on mise beaucoup sur la responsabilité individuelle (« Le citoyen ou la citoyenne, fais ton recyclage! », « Toi, le citoyen ou la citoyenne, marche pour te déplacer! », « Toi, citoyen ou citoyenne, planifie pour moins gaspiller la nourriture »), mais il n'y a pas assez de pression mise sur les entreprises qui polluent l'air et les cours d'eau et qui gaspillent les ressources. Et en termes d'importance, les entreprises causent beaucoup plus de tort que la personne seule. Pour des enjeux systémiques, ça prend des solutions systémiques » (Montérégie).

Développer et soutenir des pratiques et des systèmes alimentaires durables

Ce thème regroupe les discussions autour des pistes de solution proposées pour favoriser le développement de pratiques et de systèmes alimentaires durables. Plusieurs éléments discutés concernaient la mondialisation des systèmes alimentaires actuels.

Voici les pistes de solution ou les revendications qui ont pris plus de place dans les discussions.

- Il faut développer des alternatives à la mondialisation des systèmes et aux aberrations environnementales qu'elle engendre. Par exemple, on importe des aliments qu'on peut produire ou qu'on produit et qu'on récolte déjà ici – « Les produits de nos ressources marines sont destinés à l'exportation et, en contrepartie, on importe de la nourriture et des ressources marines pour la consommation; ce n'est pas logique » (Côte-Nord).
- Il faut réduire le nombre d'intermédiaires dans le système alimentaire et les distances parcourues par les aliments. Il faut soutenir autant que possible la production locale,

de même que la production et la distribution en circuit court. Le souhait de mieux soutenir les initiatives locales est présenté de façon régulière dans les discussions : « Il faut encourager et mieux soutenir les initiatives qui participent à l'autonomie alimentaire (argent, ressources, reconnaissance) » (Saguenay-Lac-Saint-Jean).

- La question de la nordicité est apparue à plusieurs reprises, souvent pour énumérer des enjeux et des pistes de solution semblables à ce qui a été détaillé ci-dessus, en lien avec la composante **Disponibilité et stabilité** sous le thème **Infrastructures**. Le développement de serres est une suggestion qui a été mentionnée à quelques reprises, régulièrement accompagnée d'une discussion autour des considérations énergétiques requises pour assurer le fonctionnement de ces installations. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, par exemple, on se pose la question suivante : « En contexte de nordicité, est-ce pertinent de vouloir manger du concombre à l'année? Sa production dans des serres nécessite une consommation hydroélectrique phénoménale. »
 - o La question énergétique est d'ailleurs évoquée à quelques reprises dans les consultations : on aimerait une diversification des modes d'énergie et des méthodes de production dans une perspective de durabilité.
- Il faut saisir toutes les occasions de développement et de soutien des pratiques alimentaires durables, à petite échelle.
 - o Développer les circuits courts, par exemple, en adoptant des modèles comme les villes nourricières et les quartiers nourriciers : « Il faudrait mieux développer des projets d'alimentation circulaire (p. ex., production, transformation, revalorisation à l'échelle des quartiers » (Outaouais).
 - o Développer des jardins communautaires et collectifs et des espaces de culture dans les zones urbaines (p. ex., transformation des espaces verts ou de parcs en espaces nourriciers), en étant conscient des limites de ces initiatives pour assurer la sécurité alimentaire (voir la composante **Accessibilité** à ce sujet).
 - o Il faut soutenir les modes de culture durables (p. ex., petites productions locales et diversifiées), notamment par le biais du financement adéquat et des réglementations adaptées (voir prochain thème).
 - o Il faut reconnaître et mieux soutenir le travail du communautaire qui contribue, par ses initiatives, à l'autonomie alimentaire et à la création de pratiques et de systèmes durables : « Il faut reconnaître avec des ressources (de l'argent) le travail du communautaire qui contribue à l'autonomie alimentaire » (Montréal).
- Il faut favoriser l'exploitation durable des ressources du territoire.
 - o Valoriser et encourager des pratiques alimentaires (chasse et pêche durables, développement de forêts nourricières, cueillette durable - fruits, champignons, mollusques) qui font usage des ressources disponibles sur le territoire.

Particularités régionales

- Dans les régions bordant le fleuve, les participantes et participants ont abondamment déploré un manque de connaissance et de valorisation des produits du fleuve pourtant accessibles sur leurs territoires respectifs. Les initiatives, comme Fourchette bleue (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), Nourrir notre monde (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), FauneENord (Nord-du-Québec), ont été mentionnées à quelques reprises comme exemples qui permettent de faire connaître les ressources du territoire et d'informer les gens à leur utilisation durable.

Réglementations

Ce thème est évoqué tant pour les entraves à l'augmentation de la production locale et/ou à petite échelle que pour les enjeux de durabilité soulevés par les pratiques et les systèmes alimentaires actuels. Ce thème regroupe des propositions quant aux réglementations nécessaires afin de protéger les ressources et les écosystèmes et des critiques de règlements existants qu'on juge inadéquats, injustes ou incohérents et qui défavorisent la création de pratiques ou de systèmes alimentaires durables.

Voici une liste d'enjeux et de revendications qui ont occupé beaucoup de place dans les discussions.

- On devrait rehausser les normes sociales et environnementales de production et s'assurer que les réglementations en place soient respectées. Plusieurs ont aussi exprimé de l'incompréhension et des frustrations par rapport à ce que Santé Canada autorise. Par exemple, « Les pesticides sont des substances toxiques, on ne devrait pas en retrouver dans l'environnement. Paradoxalement, Environnement Canada en approuve l'usage alors que dans d'autres pays, c'est banni ou mieux réglementé » (Montérégie).
 - o Cette revendication et les enjeux qu'elle met en évidence résonnent aussi avec ce qui a été détaillé sous le thème **Dynamiques de pouvoir dans un système capitaliste** de la composante **Disponibilité et stabilité** : « Il faut diminuer le pouvoir des lobbys comme ceux des industries chimiques et pharmaceutiques » (Montréal); « On a besoin de mettre en place des règlements ou des lois beaucoup plus rigoureuses relativement aux entreprises. Les gros joueurs se permettent de polluer même s'il y a des amendes ou des conséquences parce que ces amendes sont de faible valeur en comparaison aux profits générés. Les règles et les lois doivent être plus strictes » (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).
- Les réglementations devraient être revues pour favoriser la production locale, individuelle ou collective, à petite échelle. En ce moment, on a l'impression que la réglementation en vigueur favorise les grosses industries d'abord et avant tout : les réglementations devraient être repensées et développées dans une perspective de durabilité. Des exemples de ce que nous avons entendu à ce sujet : « Les lois favorisent l'exploitation de grosses fermes. Dans une perspective de durabilité, ce sont les petites fermes qui devraient être soutenues parce que, souvent, elles sont moins dommageables que les grosses fermes. Mais, à l'heure actuelle, les lois ne favorisent pas la viabilité des petites fermes ou leur émergence; les lois sont contraignantes pour

l'agriculture à l'échelle humaine. Il faudrait revoir ça » (Montérégie); « Il faut que la réglementation soit à l'avant-garde des initiatives de la population – actuellement, quand on a des propositions durables, la réglementation est souvent contraignante, pas adaptée; il faudrait plus de souplesse pour mieux soutenir ces types d'initiatives durables » (Outaouais).

- o À plusieurs reprises, les participantes et participants ont mentionné des exemples de pratiques à très petite échelle interdites en raison des réglementations en vigueur. Par exemple, certaines personnes ont parlé de l'impossibilité de vendre des œufs pondus par leurs poules aux membres de leur communauté : « On a parlé des restrictions du MAPAQ; par exemple, si quelqu'un a des poules et veut me les donner, je n'ai pas le droit de les utiliser pour ma cuisine collective. Il y a vraiment quelque chose à dire sur le fait que la réglementation est trop restrictive et devrait être mieux adaptée aux différents contextes et territoires » (Saguenay-Lac-Saint-Jean).
- o Les participantes et participants ont exprimé des frustrations par rapport aux réglementations qui limitent l'utilisation des ressources locales pour leur subsistance ou pour la consommation à petite échelle. Par exemple, « Quand on est une personne (et non une entreprise), on ne peut pas s'approvisionner directement au fleuve, donc ça pose des enjeux de durabilité. Actuellement, la réglementation favorise seulement les pêcheurs commerciaux. Il y a nécessité de changer la réglementation pour que les gens qui habitent le territoire puissent accéder aux ressources du fleuve. Ce n'est pas normal qu'il y ait toutes ces ressources-là, qu'on n'y ait pas accès, qu'elles soient juste exportées. » (Godbout, Côte-Nord)
- Alors qu'on a entendu beaucoup de frustrations par rapport à la réglementation qui restreint ce qu'il est possible de faire, les participantes et participants ont aussi exprimé la nécessité d'avoir des limites afin de protéger les ressources. On a donc pu observer des tensions entre la compréhension que des limitations sont nécessaires, mais aussi la frustration ressentie lorsque celles-ci briment la capacité à s'alimenter, individuellement ou collectivement, à petite échelle :
 - o **Tensions entre la volonté de protéger les espèces** (p. ex., « Il faut mieux protéger la biodiversité des territoires et les espèces menacées - comme le caribou » (Plateau Mont-Royal, Montréal); ou encore, à Paspébiac, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : « On n'est pas capable de faire une gestion autonome responsable des ressources. Il y a un enjeu de régénération. On a une approche extractiviste face aux ressources ») **et frustrations liées à l'interdiction de chasser ou de pêcher des espèces en surnombre entraînant parfois des dommages aux autres cultures ou produits de la chasse et de la pêche** (p. ex., « Il y a surabondance de dindes sauvages; elles sont dommageables pour les terres agricoles. La chasse de cette espèce est très réglementée alors qu'on aimerait peut-être pouvoir la chasser » (Laurentides); « On a donné en exemple le bar rayé. Il y a des réglementations qui font en sorte qu'on ne peut pas pêcher cette espèce. Pourtant, le bar rayé est en surpopulation à La Baie, mais on n'a pas le droit de le pêcher. Les

réglementations sont trop restrictives. Les restaurateurs aussi pourraient utiliser cette espèce-là puisqu'elle est en surpopulation, dans un souci de faciliter l'accès aux ressources tout en favorisant l'équilibre » (Saguenay-Lac-Saint-Jean).

- o Ces tensions et frustrations ont souvent été exprimées alors qu'on critiquait le manque de flexibilité et d'adaptabilité de la réglementation par rapport à ce qui se passe sur le terrain, en temps réel, et par rapport aux particularités des différents contextes régionaux. Par exemple, « Il faut adapter les lois et les réglementations aux différents contextes territoriaux; leur application universelle n'a pas de sens » (Godbout, Côte-Nord).
- Les réglementations entourant la gestion de l'offre soulèvent des enjeux de durabilité, notamment en lien avec le gaspillage des ressources. Par exemple : « On a parlé des quotas, notamment dans l'industrie laitière, créant de la détresse parce que les producteurs et productrices sont obligés de maintenir une stabilité dans l'approvisionnement. Mais dans les faits, la production est variable; ça dépend d'éléments sur lesquels les producteurs et productrices n'ont pas de contrôle. Il y a aussi des impacts en termes de gaspillage des ressources produites : s'ils et elles ont trop de production, ils et elles ne peuvent pas la vendre. Ils et elles doivent soit la jeter ou la boire. Ça soulève des enjeux éthiques aussi parce qu'on exploite un animal et on jette le produit en bout de ligne » (Rivière-du-Loup, Bas-Saint-Laurent).
- Il faut de meilleures réglementations pour protéger les terres agricoles, les écosystèmes et les forêts – cet enjeu sera développé davantage dans le thème **Impact des activités humaines sur les écosystèmes** ci-dessous.

Particularités régionales

- On a exprimé de la frustration dans les régions bordant le fleuve Saint-Laurent (Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine); malgré la proximité du fleuve, il est difficile d'avoir accès à ses ressources : la réglementation restreint la pêche aux activités commerciales donc les citoyennes et citoyens ne peuvent pas pêcher pour assurer leur subsistance. Les participantes et participants de ces régions trouvent absurde qu'autant de produits de la mer soient pêchés et exportés alors qu'ensuite, on en importe une quantité similaire.

Gaspillage

*Les préoccupations liées au gaspillage alimentaire ont aussi été abordées dans une moindre mesure en lien avec les composantes **Disponibilité et stabilité** et **Accessibilité**; avec **Disponibilité et stabilité** pour évoquer les infrastructures nécessaires assurant une meilleure redistribution et une revalorisation des denrées, et avec **Accessibilité**, puisqu'à l'heure actuelle, les banques alimentaires et les groupes communautaires jouent un rôle clé dans la revalorisation et la redistribution des invendus et des pertes alimentaires (contribuant à accroître l'accès à des aliments). Comme il y a eu le plus de discussions autour de ce thème en lien avec la composante **Durabilité**, c'est ici qu'il sera explicité davantage.*

- Bien que le gaspillage alimentaire ait souvent été abordé par les participantes et participants sous la loupe de la responsabilité individuelle⁶, d'autres ont réorienté le tir pour mettre en évidence la nécessité de réfléchir au problème à l'échelle du système, amenant les participantes et participants à discuter de mesures coercitives qui devraient être mises en place pour réduire le gaspillage à la source. Par exemple, en réduisant la production alimentaire : « On dit toujours qu'on est dans une société de consommation mais, en fait, on est dans une société de surproduction et on nous en fait porter la responsabilité. » (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).
- Il a été abondamment question du suremballage (incluant celui généré par les formules prêt-à-manger), mais aussi de l'impact que peuvent avoir des politiques zéro déchet dans les écoles. Par exemple, « Les contraintes zéro déchet dans les écoles peuvent amener des pressions supplémentaires sur les parents; ce n'est pas tout le monde qui est en mesure de les respecter » (Paspébiac, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).
- Il a été avancé à quelques reprises que des mesures, comme les quotas (p. ex., dans l'industrie laitière; voir le thème précédent, **Réglementations**) ou encore les dates de péremption sur les produits, peuvent conduire au gaspillage.
- Au fil des consultations, il est devenu évident que les banques alimentaires et, plus largement, les groupes communautaires, se retrouvent à être les gestionnaires du gaspillage alimentaire du système sans que des ressources supplémentaires (argent, main-d'œuvre, infrastructures) ne leur soient nécessairement attribuées. Ça pose des enjeux de durabilité, mais aussi de déséquilibre des ressources : « Il faudrait mieux gérer ce qui est produit en fonction de la demande pour réduire à la source le gaspillage alimentaire; ce sont les groupes communautaires qui compensent pour ce gaspillage-là qui devrait être géré et contrôlé par le système » (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine); « Il y a de la pression de la part des grandes bannières sur les organismes communautaires pour aller récupérer les invendus, mais il y a un manque de ressources pour s'en charger : on manque de ressources humaines et de ressources matérielles, comme des camions réfrigérés. Alors, il faudrait mieux financer et soutenir les organismes communautaires s'ils deviennent le point de chute des invendus » (Pont-Rouge, Capitale-Nationale). Cette approche au gaspillage alimentaire pose aussi des enjeux importants quant à la dignité des personnes : « Le gaspillage alimentaire des industries (comme les supermarchés) sert à nourrir les personnes en situation de pauvreté et non pas l'ensemble de la population; c'est comme si les poubelles de l'industrie devenaient une solution à la pauvreté; ça pose un problème au niveau de la dignité » (Lévis, Chaudière-Appalaches).

⁶ Par exemple, à Drummondville, dans le Centre-du-Québec : « Il faut réaliser que si on dit "bah, mon spag à deux dollars, c'est pas grave si j'en jette les restants, ça coûte rien du spag", on oublie toute la main-d'oeuvre nécessaire à la culture des aliments de ce repas, les ressources utilisées dans la production et la création de ces aliments, le transport requis dans la distribution des ingrédients et aliments, l'énergie utilisée pour faire pousser ces aliments, etc. Il faut prendre conscience que si je jette mon restant de pâtes au compost, je n'ai pas juste jeté deux dollars de pâtes, j'ai gaspillé tout ça en même temps. Il y a plein de ressources impliquées dans ces deux dollars de pâtes. Il y a une connexion entre la valeur monétaire d'un plat et le respect qu'on lui accorde. »

Conditions de travail dans le système alimentaire (partie 2)

*Tout ce qui a été mentionné dans **Conditions de travail dans le système alimentaire (partie 1)** en lien avec la composante **Disponibilité et stabilité** a aussi été mentionné en lien avec la composante **Durabilité**. L'accent a été mis sur la santé physique et mentale des agriculteurs et agricultrices lors des discussions entourant la composante **Durabilité**. Tout ce qui a déjà été mentionné dans **Conditions de travail dans le système alimentaire (partie 1)** ne sera pas répété ici. Néanmoins, bien que certains éléments soient abordés à nouveau, l'accent sera davantage mis sur les enjeux relatifs à la composante **Durabilité**.*

- Par rapport à la santé mentale et à la qualité de vie des agriculteurs et agricultrices, il a été discuté qu'il faudrait revaloriser le travail agricole de façon à mieux les traiter. Par exemple, « Il faut prendre soin des personnes autant que des ressources et des autres espèces dans la production des aliments » (Sherbrooke, Estrie).
- Par rapport au soutien nécessaire qu'il faudrait apporter aux agriculteurs et agricultrices, un souci particulier a régulièrement été porté aux risques auxquels font face les agriculteurs et les agricultrices : « Travailler en agriculture, c'est risqué parce qu'on travaille avec du vivant; le risque est mis sur les personnes qui cultivent et pas sur la collectivité. Ça ne devrait pas être comme ça parce que l'agriculteur ou l'agricultrice nourrit tout le monde » (Gatineau, Outaouais).
- On considère qu'il faut mieux soutenir et accompagner les agriculteurs et agricultrices dans la transition écologique puisque les pratiques durables coûtent souvent plus cher : « Il faut accompagner les agriculteurs et agricultrices dans la transition écologique, autant en termes de ressources (financières, matérielles, humaines) que de savoir-faire et d'expertise » (Pointe-Saint-Charles, Montréal); « Il faut soutenir des initiatives de transition vers une production sans usage de pesticide. Il faut que cette transition soit portée par un système et non par les personnes parce que c'est tout un travail et que ça nécessite de l'expertise et des ressources » (Rimouski, Bas-Saint-Laurent).
 - o Par rapport à ce point, il a été avancé à quelques reprises que les certifications bio sont difficiles à obtenir pour les petits producteurs et petites productrices en raison des coûts et des contraintes et embûches et ce, même si leur production est, dans les faits, sans pesticide. Le soutien peut aussi se traduire par l'accès aux certifications qui reconnaissent les efforts de transition vers des pratiques durables.
 - o Des inquiétudes ont parfois été évoquées en lien avec les risques encourus par les agriculteurs et agricultrices ou par la main-d'œuvre travaillant dans les champs lorsqu'il y a usage de pesticides.
- Il faut mieux soutenir les agriculteurs et agricultrices qui doivent maintenant composer avec les changements climatiques : « Les changements climatiques ont un impact important sur la production : on a besoin d'un plus grand soutien aux agriculteurs et agricultrices qui doivent faire face aux impacts sur leur travail (pertes, inondations, sécheresses) » (Bordeaux-Cartierville, Montréal).

Changements climatiques

Ce thème recense les discussions portant sur les impacts des changements climatiques sur les cultures et la disponibilité des aliments et des ressources, ainsi que les inquiétudes générées par ces changements. Plusieurs changements météorologiques (p. ex., variation des températures et des volumes de précipitations, augmentation de la récurrence des tempêtes et violence des phénomènes météorologiques) ont été observés par les participantes et participants et attribués aux changements climatiques.

Parmi les enjeux abordés, notons ceux présentés ci-dessous.

- On remarque les impacts des changements climatiques sur la disponibilité des aliments ou des ressources. On constate que les événements météorologiques extrêmes sont plus nombreux, que les variations de température sont plus intenses et que cela entraîne des décalages dans les saisons. Il y a des répercussions sur :
 - o les cultures et, donc, la disponibilité des aliments (on a parlé des petits fruits, des arbres fruitiers, des cultures maraîchères qui sont retardées, parfois même carrément perdues).
 - o le déplacement des espèces sur les territoires qui ne sont plus nécessairement disponibles là où elles l'étaient. Par exemple, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : « On a davantage de homard parce que l'eau est plus chaude, mais c'est un avantage à court terme. Éventuellement, ça va amener d'autres problèmes parce que, justement, quand l'eau change de température, on assiste à un déplacement des espèces. Ça amène beaucoup d'incertitude et d'inconnu. » À Rimouski, dans le Bas-Saint-Laurent : « En raison des changements climatiques, on assiste à l'immigration des espèces. Il y a des espèces de poissons qui n'étaient pas ici avant et qui maintenant s'en viennent. Même chose pour les animaux. Par exemple, l'an prochain, on pense pouvoir autoriser la chasse au dindon sauvage. »
 - o la capacité d'accéder aux ressources comme, par exemple, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : « Il y a deux espèces de phoque : le phoque gris, qu'on appelle commun, puis le phoque du Groenland. Le phoque gris est celui qu'on chasse davantage. Mais il est de plus en plus difficile à chasser parce qu'avant, il y avait des banquises qui permettaient d'accéder plus facilement aux animaux mais les banquises fondent alors c'est plus difficile. »
- On a relevé les effets possibles des changements climatiques sur l'approvisionnement et la distribution des denrées, d'autant plus que, dans plusieurs régions, il n'y a qu'un seul lien routier pour assurer cet approvisionnement. Par exemple, lors de la consultation à Manawan (Lanaudière), les participantes et participants ont mentionné que les inondations sont plus fréquentes. C'est un enjeu qui génère des inquiétudes puisque le lien routier qui relie la réserve à des points d'approvisionnement est en gravier, donc encore plus susceptible d'être endommagé par les intempéries qu'une route en asphalte.
- Les changements climatiques provoquent l'arrivée de nouvelles espèces envahissantes avec lesquelles les producteurs et productrices doivent maintenant composer puisque

ces espèces nuisent aux récoltes (p. ex., coccinelle asiatique, scarabée japonais). À plusieurs reprises, nous avons entendu parler des tiques. À Drummondville, dans le Centre-du-Québec, on nous a mentionné que l'invasion de cette espèce génère des inquiétudes; on a peur d'être contaminé en jardinant, par exemple. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans le Bas-Saint-Laurent, nous avons entendu parler à plusieurs reprises des originaux infestés par les tiques (dans certains cas, l'animal est quand même consommé mais il y a une crainte d'infection à la manipulation de l'animal; dans d'autres cas, l'animal n'est pas consommé, entraînant du gaspillage alimentaire). À Manawan, dans Lanaudière, on a observé que l'augmentation des tiques affaiblit les animaux.

Particularité régionale

- La région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est celle où nous avons le plus entendu parler des changements climatiques et des inquiétudes qu'ils génèrent. Les participantes et participants des consultations tenues dans cette région se considèrent comme les plus affectés par ces changements, à l'heure actuelle. Elles et ils ont affirmé que la région se trouve particulièrement affectée par les changements climatiques; on observe davantage de tempêtes dévastatrices, par exemple. Dans le Bas-Saint-Laurent, on a entendu parler d'un phénomène qu'on appelle les « grandes marées » qui a mené, à Sainte-Luce, aux premiers réfugiés climatiques du Québec. D'ailleurs, on a entendu parler des inquiétudes concernant l'érosion des berges tout le long de la côte (tant en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que dans le Bas-Saint-Laurent).

Eau

Une partie des enjeux recensés concernent le thème de l'eau, notamment en lien avec les changements climatiques (p. ex., les variations dans les quantités de précipitations qui entraînent inondations et sécheresses) ou avec les problèmes d'aqueducs et de systèmes d'épuration des eaux qu'on trouve dans plusieurs municipalités du Québec.

Parmi les enjeux abordés ou inquiétudes exprimées, notons ceux présentés ci-dessous.

- La contamination des cours d'eau est un enjeu qui inquiète en raison de l'épandage de pesticides et d'autres agents chimiques ou de municipalités et d'industries qui déversent leurs eaux usées dans des cours d'eau. C'est un enjeu qui préoccupe tant pour le présent que pour le futur. Cet enjeu est aussi ressorti de façon particulière en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en raison de la finitude de l'eau potable : « Il y a un enjeu de contamination des nappes phréatiques avec l'eau de la mer; avec les changements climatiques, il y a moins de neige l'hiver et moins de précipitations l'été. Si nous consommons trop d'eau et que la réserve descend sous un certain seuil, elle va se mélanger à l'eau salée qui se trouve en dessous et il ne sera pas possible de revenir en arrière pour inverser le processus. La réserve en eau douce dépend des précipitations reçues et on consomme beaucoup d'eau. La présence d'une grande quantité de touristes l'été contribue aussi à faire diminuer le niveau d'eau douce. La hausse de température contribue aussi parce qu'il faut arroser plus souvent les jardins. »

- On a entendu beaucoup d'inquiétudes concernant l'accès à l'eau potable; il semblerait que plusieurs municipalités ont des systèmes d'aqueduc, de canalisations ou d'épuration des eaux qui sont désuets. Par exemple, à New Carlisle, en Gaspésie, on nous a dit « Les gens vivent beaucoup de stress puisqu'on ignore si l'eau est potable ou non ». Le manque d'accès à l'eau potable soulève aussi des questions de durabilité alors que les municipalités encouragent la consommation d'eau embouteillée lors d'épisodes de contamination des eaux. L'accès à un filtreur d'eau, une autre option parfois proposée, n'est pas nécessairement possible pour tous et toutes.
- Dans la Capitale-Nationale, on a soulevé la question de la privatisation de l'eau; il ne s'agit pas nécessairement d'un enjeu qui se limite à cette région, mais les participantes et participants ont nommé un exemple concret - une source d'eau du mont Bélair - qui a été privatisé dans la région. Il s'agit peut-être d'un enjeu présent ailleurs, mais nous n'avons pas entendu d'autres exemples aussi concrets.
- Des inquiétudes quant aux sécheresses ont été mentionnées à quelques reprises : on s'inquiète non seulement du manque d'accès éventuel à l'eau potable, mais aussi de l'impact de ces sécheresses sur la production agricole.

Impact des activités humaines sur les écosystèmes

Ce thème englobe les discussions portant sur les effets de différentes activités humaines sur les écosystèmes et les habitats des animaux. Différentes anecdotes nous ont été racontées pendant les consultations exprimant les inquiétudes des gens quant aux impacts que les activités humaines (p. ex., l'exploitation des ressources, l'expansion des villes, la destruction des écosystèmes) peuvent causer sur les ressources disponibles maintenant et dans le futur.

Voici certaines des activités humaines discutées de même que les impacts qu'elles ont sur les écosystèmes et les ressources.

- Il a été question des conséquences de l'appropriation et de l'exploitation des terres et des territoires pour des activités de développement (p. ex., le développement immobilier, l'étalement des villes) ou des activités économiques (p. ex., coupes forestières, dont les coupes à blanc à Manawan, dans Lanaudière). L'impact de l'industrie forestière sur la population de caribou a aussi été mentionné au Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Il a également été question des impacts des activités industrielles (p. ex., les activités de la cimenterie à Port-Daniel en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'épandage de produits chimiques autour des rails de chemin de fer à Chibougamau dans le Nord-du-Québec). On a également mentionné les impacts du développement de grandes serres sur la biodiversité, à Saguenay.
- Les impacts des activités touristiques sur les écosystèmes, la faune et la flore ont également été avancés (p. ex., l'accroissement rapide du tourisme aux Îles-de-la-Madeleine amenant l'acquisition et la privatisation des territoires pour le développement immobilier, l'omniprésence des motoneiges au Saguenay-Lac-Saint-Jean l'hiver à des fins touristiques contribuant à abîmer les terres).
- La question des monocultures est aussi revenue régulièrement – on s'inquiète non seulement des effets de ce mode de culture sur l'environnement et la biodiversité,

mais aussi de la qualité des aliments qui sont produits de cette façon. Dans une moindre mesure, les participantes et participants ont aussi exprimé des inquiétudes quant à la qualité des semences utilisées ou fournies par l'industrie (p. ex., semences stériles et génétiquement modifiées).

- Les craintes concernant la présence des contaminants dans les aliments et/ou les milieux où ils sont cultivés (contamination des sols, des cours d'eau, etc.) ont été mentionnés de même que leurs impacts sur différentes espèces (p. ex., les populations d'abeilles décimées en raison de l'usage de pesticides, les espèces marines qui ne sont plus consommées en raison des substances toxiques présentes dans l'environnement – à New Carlisle en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : « Il y a des espèces comme les moules et les palourdes qu'on ne peut plus pêcher parce qu'il y a du mercure dans le sable) ».
 - o À quelques reprises, on a mentionné la nécessité de financer des recherches indépendantes pour mieux évaluer les impacts des pesticides sur la santé et l'environnement et trouver des alternatives à leur utilisation.

Adéquation

La composante **Adéquation** a été abordée différemment des autres dans les consultations. À la suite des quelques premières consultations, nous avons réalisé que les éléments qui étaient présentés lors des discussions s'apparentaient beaucoup trop à ceux colligés dans la composante **Accessibilité**, ce qui est logique puisque les enjeux liés à une alimentation adéquate recoupent largement ceux touchant à l'accès. Nous avons donc modifié l'animation lorsqu'il était question de la composante **Adéquation** afin d'explorer plutôt ce qui, pour les participantes et participants, constitue une alimentation adéquate. Au fur et à mesure des discussions, des freins différents de ceux répertoriés dans la composante **Accessibilité** ont été nommés et nous avons pu observer quelques particularités régionales. Cette section aborde d'abord les caractéristiques discutées par les participantes et participants quant à ce qui constitue une alimentation adéquate selon elles et eux. Une discussion portant sur les particularités ou les observations relevées en cours de route de même que sur certains freins identifiés à l'accès à une alimentation adéquate a ensuite eu lieu.

Une alimentation adéquate selon les participantes et les participants

Plutôt que de dresser la liste très longue des caractéristiques nommées par les participantes et participants qui définissent, selon elles et eux, une alimentation adéquate, une représentation visuelle (sous forme de nuage de mots-clés) est présentée ici, offrant une vue d'ensemble de ces caractéristiques de même que leur fréquence dans les discussions.

Plus les mots-clés sont gros dans le nuage, plus ils ont été mentionnés par les participantes et participants. Puisque le logiciel utilisé pour le générer avait des limites techniques, une barre de soulignement a été utilisée afin d'intégrer au nuage de courts ensembles de mots qui ne pouvaient être résumés en un seul mot-clé (p. ex., culturellement_appropriée ou liée_au_territoire).



Bien que ce nuage offre un aperçu très synthétisé et limité de la richesse des discussions nuancées entendues lors des consultations, il permet tout de même d'observer certaines caractéristiques présentées régulièrement lors des discussions. Ainsi, il est possible de constater que « bio », « variée », « locale », « moins_transformée », « de_saison », « fraîche », « que_j'aime », « nutritive » et « culturellement_appropriée » sont des caractéristiques qui sont ressorties abondamment pendant les échanges.

Les considérations pour la santé sont elles aussi ressorties régulièrement, mais ont pu être déclinées en plusieurs thèmes distincts. Il a beaucoup été question d'accès à une alimentation qui maintient ou qui optimise la santé physique plutôt que de lui nuire (p. ex., une alimentation nutritive ou peu transformée). Les participantes et participants ont aussi parlé à de nombreuses reprises de l'importance d'avoir accès à des aliments adaptés à leur condition ou répondant à des enjeux de santé spécifiques (p. ex., diabète, allergies et intolérances). Les participantes et participants y ont aussi inclus l'importance d'avoir accès à une alimentation libre de charge mentale évitant le stress ou l'anxiété au quotidien. L'alimentation doit nourrir le corps et répondre à ses besoins physiques mais aussi mentaux. En ce sens, plusieurs personnes ont parlé de l'importance de pouvoir manger sans culpabilité et sans jugement, peu importe l'aliment consommé. Finalement, il a été également question de la santé des personnes qui produisent les aliments que l'on consomme.

La notion d'équilibre est elle aussi revenue régulièrement bien qu'elle ait été elle aussi déclinée de multiples manières. « Équilibrée » est une caractéristique qui a souvent été mentionnée quant à l'importance de consommer une alimentation diversifiée, tant en termes d'aliments et de leur composition nutritionnelle qu'en termes de leur production ou de leur transformation. Cette caractéristique a aussi été utilisée pour exprimer l'importance d'avoir accès aux différents groupes alimentaires du *Guide alimentaire canadien*. Finalement, ce mot a aussi été utilisé pour évoquer l'importance de manger des aliments sains, mais, également, des aliments qui nous font plaisir et qu'on aime, même si ceux-ci ne sont pas recommandés pour la santé physique (p. ex., les aliments sucrés ou issus de la restauration rapide).

Ce que les discussions et le nuage de mots-clés mettent en évidence, c'est qu'il existe une multiplicité de caractéristiques qui définissent une alimentation adéquate et qui varient selon les personnes, mais aussi selon le contexte régional ou individuel quant au moment de consommation des aliments : ce qui est adéquat pour une personne à un moment donné ne sera pas nécessairement adéquat plus tard, dans d'autres circonstances. Par exemple, nous avons entendu à plusieurs reprises pendant les consultations qu'une personne en situation d'insécurité alimentaire pourrait mentionner qu'une alimentation adéquate pour elle à ce moment-ci est une alimentation qui comble l'appétit. Mais si cette personne en vient à ne plus vivre de l'insécurité alimentaire à un autre moment de sa vie, il est possible que cette caractéristique ne soit plus la plus importante – peut-être qu'à cet autre moment-là, ce seront d'autres caractéristiques qui prendront une plus grande importance (p. ex., une alimentation de saison ou locale).

Particularités et observations intéressantes en lien avec la composante Adéquation

Les discussions entourant la composante **Adéquation** ont donné lieu à des observations intéressantes fournies par les participantes et participants. Parfois, nous avons noté des caractéristiques que nous n'avions pas entendues ailleurs ou qui dénotent une particularité régionale. La prochaine section propose un survol de ces observations et des notes colligées en cours de route.

- L'importance de l'alimentation culturellement appropriée pour les communautés immigrantes est revenue presque partout. C'est un élément qui a été discuté de façon encore plus importante dans les régions « du centre » (p. ex., Montréal, Laval, Montérégie, Estrie), là où il y a probablement une plus grande présence de communautés immigrantes.
- Une alimentation liée au territoire est une caractéristique qui a été davantage et fortement évoquée dans les régions plus éloignées du centre (par exemple, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean).
- La fraîcheur des aliments a été abordée dans toutes les consultations. Ce qu'il est toutefois intéressant de constater, c'est que les discussions entourant cette caractéristique revêtaient une couleur différente selon les régions. Dans la plupart des régions du centre, l'importance de la fraîcheur des aliments était évoquée quant au goût des aliments (plus l'aliment est frais, meilleur en est le goût) et, à quelques reprises, quant à leur valeur nutritive. Dans les régions plus éloignées (Nord-du-Québec; Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), la fraîcheur était aussi évoquée parce que les aliments arrivent moins frais dans les épicerie de ces régions, engendrant un stress en lien avec le fait qu'on veut éviter le gaspillage alimentaire.
- La possibilité de congélation comme caractéristique de l'adéquation est ressortie dans les régions plus éloignées (sur la Côte-Nord, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) parce que la congélation permet de conserver les aliments cultivés, chassés ou pêchés pendant l'été et d'en préserver la fraîcheur alors qu'ils seront consommés plus tard dans l'année et qu'elle est vue comme un excellent moyen de conserver la fraîcheur des aliments parcourant de longues distances pour se rendre dans les épicerie. Dans le contexte des régions plus éloignées, comme les aliments passent encore plus de temps en déplacement, la congélation des aliments dès la culture permet d'assurer une meilleure fraîcheur au moment de la consommation.
- L'importance de la conservation des aliments et de leur polyvalence ressort de façon encore plus marquée dans les régions éloignées où il est souvent nécessaire de faire de longues distances pour aller à l'épicerie et où l'offre des aliments en épicerie est moins grande.
- La question de la traçabilité est revenue à plusieurs reprises, surtout pour déterminer la provenance des aliments et, ainsi, d'en apprendre davantage sur les modes de production et ce qui a possiblement été ajouté lors de la culture, de la transformation ou pour la préservation.

- L'importance de la solidarité est ressortie aux Îles-de-la-Madeleine alors que les participantes et participants ont insisté sur l'importance de prendre uniquement la quantité de nourriture nécessaire et d'en laisser aux autres; le contexte insulaire amène une conscience plus grande de la finitude des ressources disponibles.
- La notion de plaisir et l'importance de consommer des aliments qu'on aime sont des éléments qui ont été mentionnés partout. À Pont-Rouge, dans la Capitale-Nationale, cet aspect a pris une couleur vraiment intéressante alors que nous avons eu une discussion de groupe portant sur la pression supplémentaire que vivent les personnes en situation de pauvreté ou d'insécurité alimentaire par rapport à leurs choix alimentaires : « On ne veut pas se sentir jugé lorsqu'on se permet une gâterie même si on n'a pas beaucoup d'argent (p. ex., la bière quand on souffre d'insécurité alimentaire) ».
- À Paspébiac et à New Carlisle, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on a formulé une proposition intéressante : que l'alimentation de saison doit aussi être étendue à la consommation des aliments exotiques. Autrement dit, il est préférable de manger les mangues quand elles sont de saison dans leur pays d'origine. Cela impliquerait la connaissance de la saison de production des aliments qui poussent ailleurs. On a aussi mentionné qu'on pourrait également manger les produits de la mer selon leur saison.
- À Paspébiac, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on a mentionné qu'il faut faire attention à l'ethnocentrisme dans ce qu'on encourage, valorise ou défend dans notre société⁷. Cette proposition faisait référence au fait qu'il ne faut pas oublier que ce qui est considéré « bon », « mieux » ou plus « éthique » peut refléter son point de vue, forgé par sa culture, qui est dominante. D'autres perspectives existent et ne définissent pas toutes de la même façon ce qui est « bon », « mieux » ou « éthique », par exemple.
- À de nombreuses reprises et un peu partout sur le territoire, on a mentionné que les banques alimentaires ne permettent pas d'avoir accès à une alimentation adéquate. Inversement, les cuisines collectives ont été encensées puisqu'elles permettent l'accès à une alimentation adéquate.
- La manière de manger les aliments importe aussi pour certaines personnes ou dans le contexte de certaines cultures : à Manawan, par exemple, on a parlé de l'importance de manger en silence afin d'apprécier la nourriture qu'on consomme et par respect pour la personne qui l'a cuisinée.

Les freins à l'accès à une alimentation adéquate

L'un des freins majeurs d'accès à une alimentation adéquate concerne évidemment tout ce qui touche à la dimension économique (voir thème « Freins économiques » de la composante « Accessibilité »). Outre les freins de nature économique, d'autres ont été mentionnés et recourent ou non ce qui a été mentionné en lien avec la composante **Accessibilité**. Notons par exemple les énoncés présentés ci-dessous.

⁷ Selon Larousse, l'ethnocentrisme est la tendance à privilégier les normes et valeurs de sa propre société pour analyser les autres sociétés. (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ethnocentrisme/31406>)

- À plusieurs reprises, on a identifié le manque de connaissance et de savoir-faire comme frein à l'adéquation. On fait référence ici autant au fait de cuisiner, de transformer et de travailler avec les aliments qu'aux connaissances sur les aliments eux-mêmes. À plusieurs reprises, on a parlé de l'importance de la fierté et de l'autonomie des personnes ce qui, pour certaines et certains, référait au fait de pouvoir cuisiner soi-même sa nourriture alors que, pour d'autres, référait au fait de produire, chasser, pêcher et cueillir sa nourriture.
- Le manque de temps (pour cuisiner, s'informer, faire les courses, etc.) et la charge mentale pour s'alimenter et s'informer ont été mentionnés régulièrement comme freins à l'adéquation. Le manque de temps a aussi été nommé quant à la consommation des aliments.
- Le contexte a aussi été régulièrement mentionné comme un élément important de l'adéquation. On faisait référence ici autant aux éléments qui influencent notre consommation alimentaire (p. ex., ce qui est présent dans notre environnement, autant en termes d'information et de marketing qu'en termes d'offre alimentaire ou d'endroits où l'on mange) qu'à son état quand on mange (on se sent à l'aise, stressé, pressé, jugé). Le contexte a été jugé particulièrement important pour l'adéquation puisqu'il influence la façon et le temps de manger ainsi que l'état de la personne qui mange.
- Le manque d'information claire et de qualité pour faire des choix éclairés a souvent été mentionné comme un frein à l'adéquation. On a souvent évoqué :
 - o l'impression qu'il y a un manque de contrôle de la part des gouvernements par rapport à l'industrie ainsi qu'un manque de transparence de l'industrie et des gouvernements.
 - o la confusion générée par l'étiquetage et l'impression que celui-ci est souvent inadéquat ou insuffisant.
 - o le contexte de surinformation et la multiplication des informations contradictoires et des stratégies de marketing qui créent de la confusion par rapport à ce qu'on devrait ou non manger.
- Concernant les jugements, on a évoqué notamment la culture des régimes qui engendrent de la culpabilité. On a plus largement évoqué les jugements par rapport à ce qu'on mange, aux choix qu'on fait – certains groupes vivent plus de jugements que d'autres (p. ex., les personnes en situation de pauvreté, les personnes dont la diète ne correspond pas à celle de la majorité ou de la culture dominante, les personnes en surplus de poids).
- Comme les enjeux liés à l'accès à une alimentation qui correspond à ses besoins particuliers ont déjà été abordés sous le thème **Accès aux aliments répondant à des besoins particuliers** de la composante **Accessibilité**, ils ne seront pas répétés ici puisque ce sont les mêmes qui ont été présentés en lien avec la composante **Adéquation**. Notons toutefois qu'il y a eu un accent particulier porté sur le souhait d'avoir accès à une alimentation qui correspond à la condition physique ou à la santé de la personne et de ne pas vivre d'exclusion en raison de ses besoins particuliers.

Conclusion

Ce rapport offre une vue d'ensemble des enjeux préoccupant ou concernant les participantes et participants en lien avec le droit à l'alimentation et ses composantes.

Certains éléments ont particulièrement marqué les discussions. Notons ceux-ci, par exemple.

- Les freins économiques à l'accessibilité aux aliments ont occupé une large part des discussions des participantes et des participants à chacune des consultations : des revenus insuffisants à l'augmentation généralisée du coût de la vie en passant par la hausse du prix des aliments et la crise du logement.
- Les enjeux de mobilité et les iniquités dans la dispersion des points d'approvisionnement sur les territoires sont également ressortis de façon systématique en lien avec l'accessibilité. Les discussions ont permis de mettre en évidence la dépendance à la voiture lorsqu'il est question d'accessibilité, d'autant plus que les commerces de proximité tendent à disparaître ou ont déjà disparu. Ces constats ont inquiété les participantes et participants, puisqu'avec le vieillissement de la population, les enjeux de mobilité deviendront de plus en plus importants.
- Les participantes et participants ont exprimé le souhait de voir se développer une production et une distribution locales, de proximité, et à plus petite échelle. Il y a eu des discussions sur la nécessité de mieux soutenir ce type d'agriculture, dans une optique de durabilité et de résilience alimentaire, et dans un contexte où de multiples événements à l'échelle planétaire amènent encore des déstabilisations dans la chaîne de production et de distribution. Les revendications, les propositions et les enjeux liés à ce thème sont revenus de façon régulière tant en lien avec la composante **Durabilité** qu'avec **Accessibilité** et **Disponibilité et stabilité**.
- Les conditions de travail et de vie des travailleurs et des travailleuses des systèmes alimentaires sont au cœur des préoccupations partagées de façon répétée par les participantes et participants, autant dans une perspective de disponibilité et de stabilité des approvisionnements que dans une perspective de durabilité des systèmes.
- Plusieurs des revendications, critiques et enjeux soulevés en lien avec la composante **Durabilité** peuvent être résumés par une volonté de se détourner de la seule logique économique et capitaliste qui caractérise actuellement notre manière d'approcher l'alimentation. **Changer de paradigme**, un thème de la composante **Durabilité**, regroupe les frustrations exprimées régulièrement par les participantes et participants face au système alimentaire mondialisé et capitaliste actuel et face aux réglementations et aux mesures en place qui semblent mieux soutenir les géants de l'industrie agroalimentaire que les petits producteurs et petites productrices.
- Les participantes et participants ont discuté d'une multiplicité de manières d'approcher ce qu'est une alimentation adéquate. Parmi les caractéristiques qui ont constamment été répétées, on trouve : biologique, locale, de saison, variée, que j'aime et qui me convient, nutritive, moins transformée, culturellement appropriée, qui est bonne pour ma santé.

Annexe 1

Quelques précisions méthodologiques

La collecte

Chaque consultation suivait la même formule⁸. L'animation était séparée en trois grands blocs : 1) présentation et contextualisation de la démarche; 2) présentation du droit à l'alimentation et de ses composantes; 3) atelier de discussion sur les composantes. Le troisième bloc permettait une discussion de 20 minutes par composante, en sous-groupes. Des notes étaient prises directement par les coanimatrices sur des nappes en papier qui étaient déposées sur les tables autour desquelles étaient installés les sous-groupes. C'est lors de ce dernier bloc de la consultation que les coanimatrices récoltaient les perspectives des participantes et participants, les enjeux qu'elles et ils constataient ou vivaient en lien avec chacune des composantes, leurs revendications de même que les propositions qu'elles et ils jugeaient pertinentes. À la fin de chacune des consultations, les coanimatrices faisaient le point sur les discussions entendues et les notes prises, lesquelles étaient ensuite retranscrites par la chercheuse Myriam Durocher. Ce sont ces notes qui ont été analysées dans ce rapport au moyen d'une analyse thématique guidée par l'approche inductive.

Les limites de la démarche

Comme dans toute démarche de consultation et de recherche, il est nécessaire de prendre conscience de la portée et des limites de l'exercice de consultation. D'abord, il importe de rappeler que ce qui a été recueilli ne reflète pas les préoccupations ou les expériences vécues de tous les Québécois et toutes les Québécoises. Nous avons eu accès à un échantillon intéressant (environ 390 personnes rencontrées) mais néanmoins limité aux personnes qui ont pu et voulu participer à ces consultations. D'ailleurs, le « coût » de participation aux consultations était inégal pour les participantes et participants, ce qui teinte nécessairement les perspectives recensées. Par exemple, plusieurs personnes travaillant pour des groupes communautaires ou des instances gouvernementales ont participé aux consultations sur leurs heures de travail : leur participation était donc, en quelque sorte, rémunérée. Ce n'était pas le cas pour toutes et tous. Certaines personnes n'ont peut-être pas pu participer à la consultation parce qu'elles n'ont pas pu prendre ce temps bénévolement, ou bien parce que de s'y rendre aurait engendré des coûts⁹.

⁸ Chaque consultation avait une durée de trois heures (en ligne) ou de trois heures trente minutes (en personne); certaines duraient plus longtemps lorsque les hôtes intégraient un dîner à l'horaire. Les hôtes pouvaient donc choisir entre une formule condensée en matinée (8 h 30 ou 9 h à 12 h ou 12 h 30), une formule entrecoupée d'un repas (généralement de 10 h à 14 h 30) ou une formule condensée en après-midi (13 h à 16 h 30).

⁹ D'ailleurs, nous n'avons pas pu entendre les perspectives des communautés situées dans le grand nord du Québec : nos consultations se sont toutes déroulées dans la partie plus au sud (la consultation la plus au nord s'étant déroulée à Chibougamau).

Il est important de rappeler également que ces consultations se sont déployées à partir des réseaux du Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ); ce sont souvent des membres ou alliés qui se sont joints aux consultations donc c'est la perspective de ces personnes en particulier que nous avons pu entendre. En d'autres mots, les gens rencontrés étaient majoritairement des personnes sympathiques à la démarche, à son ambition finale ou encore au RCCQ. Cela nous a permis de rencontrer une hétérogénéité intéressante de groupes sociaux, notamment différenciés en termes de milieu de travail, d'âge, ou de statut socioéconomique. Néanmoins, une des limites importantes est le manque de diversité. Par exemple, nous n'avons eu qu'une participation très faible de personnes issues de groupes racisés, que ce soit des communautés immigrantes ou réfugiées, des communautés noires ou des communautés autochtones. Comme ce sont des groupes qui, selon les recherches actuelles, sont plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire et de discrimination de différentes natures qui enfreignent leurs droits, il aurait été pertinent d'entendre leur perspective et les enjeux qu'elles et ils rencontrent au quotidien. De même, peu de personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ont participé aux consultations. Aucune information n'a été colligée quant à la représentation des personnes issues des communautés 2ELGBTQI+ dans le contexte des consultations.

Cela ne veut pas dire que la démarche dans son ensemble n'est pas valide; il s'agit simplement de garder en tête que ce que nous avons récolté offre un excellent aperçu des enjeux qui préoccupent les gens rencontrés, mais ne reflète pas la perspective et l'expérience vécue de tous les groupes populationnels. Une recommandation a d'ailleurs été faite en ce sens au comité Droit à l'alimentation à la présentation de ce rapport afin de l'encourager à mettre en place des mesures supplémentaires pour que certains groupes sous-représentés soient consultés dans le futur.

